



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SEVENTH YEAR

DOCUMENTS
INDEX UNIT

MASTER

8 SEP 1952

579th MEETING: 20 JUNE 1952
ème SEANCE: 20 JUIN 1952

--	--	--	--

SEPTIEME ANNEE

CONSEIL DE SECURITE PROCES-VERBAUX OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Adoption of the agenda.....	1
Question of an appeal to States to accede to and ratify the Geneva Protocol of 1925 for the prohibition of the use of bacterial weapons (continued)	1

TABLE DES MATIERES

Adoption de l'ordre du jour.....	1
Proposition tendant à inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'arme bactérienne et à ratifier ledit protocole (suite)	1

56 P.

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FIVE HUNDRED AND SEVENTY-NINTH MEETING

Held in New York, on Friday, 20 June 1952, at 3 p.m.

CINQ CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SEANCE

Tenue à New-York, le vendredi 20 juin 1952, à 15 heures.

President: Mr. Y. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following countries: Brazil, Chile, China, France, Greece, Netherlands, Pakistan, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

The agenda was that of the 578th meeting.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question of an appeal to States to accede to and ratify the Geneva Protocol of 1925 for the prohibition of the use of bacterial weapons (continued)

1. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I call upon you.

The President continued in English.

2. Do you intend to speak? I have given you the floor.

3. Mr. TSIANG (China): Fellow members of the Council, if it is too much to expect the representative of the Soviet Union to be polite and courteous, it is not too much to expect that the presiding officer of this body, in addressing its members, should be correct in his form of address.

4. Fellow members of the Council, the Council has before it a draft resolution submitted by the representative of the Soviet Union concerning the Geneva Protocol [S/2663]. The Council also has before it a proposal made by the representative of the United States [577th meeting] to refer the Soviet Union proposal to the Disarmament Commission. In my brief statement, I shall devote my attention entirely to these proposals before us.

5. In regard to the question before the Council, the attitude of my delegation is clear. I stated it three months ago at a plenary meeting of the Disarmament Commission. If my fellow representatives will examine the verbatim record of the 4th meeting of the Disarmament Commission held on 20 March 1952, they will find this statement that I made at that time:

"My delegation stands for the prohibition of any bacterial warfare and would wish to see this Commission write into the scheme of disarmament strong clauses dealing with this matter."

Président: M. Y. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des pays suivants: Brésil, Chili, Chine, France, Grèce, Pays-Bas, Pakistan, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de la 578ème séance.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Proposition tendant à inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'arme bactérienne et à ratifier ledit protocole (suite)

1. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Vous avez la parole.

Le Président poursuit en anglais:

2. Avez-vous l'intention de parler? Je vous ai donné la parole.

3. M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): On ne saurait peut-être demander au représentant de l'Union soviétique d'être poli et courtois, mais on peut certainement s'attendre à ce que le Président du Conseil de sécurité fasse preuve de correction lorsqu'il s'adresse à un membre de cet organe.

4. Messieurs, le Conseil de sécurité est saisi d'un projet de résolution du représentant de l'Union soviétique, relatif au Protocole de Genève [S/2663]. Le Conseil doit examiner en outre une proposition faite par le représentant des Etats-Unis [577ème séance] et tendant à renvoyer la proposition de l'URSS à la Commission du désarmement. Dans la brève déclaration que je me propose de faire, je ne parlerai que de ces deux propositions.

5. L'attitude adoptée par ma délégation à l'égard de la question soumise au Conseil est claire. Je l'ai exposée il y a trois mois, au cours d'une séance plénière de la Commission du désarmement. Si les membres du Conseil veulent bien consulter le procès-verbal de la 4ème séance de la Commission du désarmement qui s'est tenue le 20 mars 1952, ils constateront que j'y ai déclaré ce qui suit:

"Ma délégation est en faveur de l'interdiction de la guerre bactérienne et voudrait que notre Commission insère dans le plan de désarmement des dispositions énergiques à cet effet."

6. That statement, made three months ago, was made objectively, with the problem of disarmament in mind, and without reference to any proposal which any delegation might make on the same subject. That statement contains several elements.

7. In the first place, my delegation stands for the prohibition of bacterial warfare. We should like it still better if all possibility of bacterial warfare could be eliminated. On this point, there is no doubt. I made it clear at the beginning of the general debate in the Disarmament Commission. In the second place, in my statement of 20 March, I asserted that the Disarmament Commission should take up that matter. It is clear, from its terms of reference, that the Disarmament Commission must take up the study of bacterial warfare. The plan of work adopted by the Commission includes this very matter. It is indeed surprising that the Soviet Union representative failed to bring this matter to the attention of the Disarmament Commission and should have chosen to take it up here in the Security Council.

8. On 18 June [577th meeting], the representative of the Soviet Union complained that certain delegations here were playing football with this subject. Not at all. The members of the Disarmament Commission have been strongly against the consideration by the Commission of any accusations or charges regarding specific instances of germ warfare. I have not heard any member of the Disarmament Commission oppose a discussion and study of proposals relating to the limitation, restriction, prohibition or elimination of germ warfare. As I have said, that matter lies strictly within the jurisdiction of that Commission, and that is the place where the matter should be studied. That point was made by me on 20 March.

9. In the third place, my statement of three months ago asserted that this matter of germ warfare must form a part of the total scheme of disarmament. Armaments and disarmament are interrelated. We cannot deal with one aspect of this problem and leave other aspects alone. If we are going to achieve disarmament, there must be a balanced, co-ordinated scheme. Therefore, we believe that this matter of germ warfare should form a part of the total scheme of disarmament. That is the third element in my statement of 20 March.

10. Then there was a fourth element: I called for strong measures in relation to this matter. This is not a simple question; it is a most complicated question. Vague declarations and paper agreements would not serve the purpose. I called on 20 March for strong measures on the part of the Disarmament Commission partly because I realized that the Geneva Protocol of 1925 in fact did not solve the problem. That is why I felt on 20 March that the Disarmament Commission must take up the problem again and devise new and stronger measures.

11. What is the trouble with the Geneva Protocol? In the first place, the Geneva Protocol provided a prohibition without safeguards, controls or guarantees. The whole scheme was based on the good faith of subscribing States. It is unfortunate but it is a fact that that faith

6. Cette déclaration que j'ai faite il y a trois mois ne visait que le problème du désarmement. Je l'ai faite en toute objectivité et indépendamment des propositions que telle ou telle délégation pourrait faire à ce sujet. Cette déclaration comprend divers éléments.

7. Tout d'abord, ma délégation se prononce en faveur de l'interdiction de la guerre bactérienne. Il vaudrait encore mieux, à notre avis, éliminer toute possibilité d'une guerre bactérienne. Cela ne fait aucun doute. Je l'ai bien précisé dès le début de la discussion générale qui s'est déroulée à la Commission du désarmement. D'autre part, j'ai dit dans ma déclaration du 20 mars que la Commission du désarmement devrait examiner cette question. Il ressort clairement de son mandat que la Commission est tenue d'étudier le problème de la guerre bactérienne. Cette question figure d'ailleurs dans le plan de travail adopté par la Commission. Il est fort surprenant que le représentant de l'Union soviétique ait négligé de soumettre ce problème à l'attention de la Commission et qu'il ait pris le parti de le soulever devant le Conseil de sécurité.

8. Le 18 juin [577ème séance], le représentant de l'Union soviétique s'est plaint de ce que certaines délégations jouaient au football avec cette question. Il n'en est rien. Les membres de la Commission du désarmement se sont énergiquement élevés contre l'examen par la Commission de toute accusation traitant de cas précis où l'arme bactérienne aurait été employée. Je n'ai entendu aucun membre de la Commission du désarmement s'opposer à l'examen d'une proposition relative à la limitation, à la restriction, à l'interdiction ou à l'élimination de l'arme bactérienne. Comme je l'ai déjà dit, cette question relève strictement de la compétence de cette commission, et c'est à elle qu'il appartient d'étudier le problème. Je l'ai bien précisé le 20 mars.

9. En troisième lieu, dans la déclaration que j'ai prononcée il y a trois mois, j'ai affirmé que la question de l'arme bactérienne devait faire partie du programme général de désarmement. Le problème des armements est lié à celui du désarmement. Nous ne pouvons traiter un aspect du problème en négligeant les autres. Pour réaliser le désarmement, il nous faut élaborer un programme équilibré et coordonné. Pour ces raisons, nous estimons que la question de l'arme bactérienne doit faire partie du programme général de désarmement. Tel est le troisième élément de la déclaration que j'ai prononcée le 20 mars.

10. Cette intervention comportait un quatrième élément: j'ai demandé que des mesures énergiques soient prises en la matière. En l'occurrence, il s'agit d'un problème qui, loin d'être simple, est en fait extrêmement complexe. Des déclarations vagues et des accords signés sur le papier resteraient vains. Si, le 20 mars, j'ai demandé que la Commission du désarmement prenne des mesures énergiques, c'est en partie parce que je me suis rendu compte qu'en réalité le Protocole de Genève de 1925 ne résout pas le problème. C'est pourquoi, le 20 mars, j'ai émis l'avis que la Commission du désarmement devait se saisir de cette question et mettre au point des mesures plus énergiques.

11. Que peut-on reprocher au Protocole de Genève? En premier lieu, ce protocole formule une interdiction qui ne s'accompagne d'aucune sauvegarde, d'aucun contrôle ni d'aucune garantie. L'exécution des dispositions de ce protocole repose sur la bonne foi des Etats con-

is lacking. During the brief post-war period we saw the Soviet Union violate one solemn treaty after another, and it would be too much to expect the peoples of the world today to pin their faith and their destinies to a paper agreement. That is the first difficulty with the Geneva Protocol. It did provide for prohibition, but prohibition without guarantees, safeguards or controls. No one knows what that prohibition would mean in actual practice.

12. Secondly, the Geneva Protocol met with a number of reservations by a large number of subscribing States. It is natural that the subscribing States faced with the defective agreement should try to guard their future and their interests with reservations. I do not criticize any subscribing government for having made those reservations. My Government acceded to the Geneva Protocol without reservations, but I do not criticize any government for having made them. The instrument was defective and it was only natural that governments should try to guard their positions by the use of reservations. But the reservations themselves made the Geneva Protocol weaker and more defective. We were caught in a vicious circle. We started with a defective instrument; subscribing States tried to protect themselves with reservations; the reservations in turn weakened the instrument.

13. For example, most States made the reservation that their obligations under the Protocol would be good only *vis-à-vis* other signatory States. In other words, a signatory State did not consider itself obligated to observe the Geneva Protocol *vis-à-vis* a non-signatory State. That is one common type of reservation attached to the Geneva Protocol.

14. Then there is another type of reservation, an even more serious one, namely, that the signatory State was free to use germ warfare if its enemy used germ warfare. The language of the reservation did not specify in what way it was to be determined that a hostile State was using germ warfare. The State making the reservation reserved the right to declare, to charge or to make the accusation that an enemy State had resorted to the use of germ warfare. According to the language of the reservation, a unilateral charge or accusation would automatically absolve a signatory State from the obligations of the Protocol. What is there left?

15. We have before the world today an example of obvious false charges of the use of germ warfare by the United Nations Command. People say that charges must be accompanied by evidence. A responsible and respectable government would not make charges without submitting some kind of evidence. Fellow members of the Council, we have heard such false charges made. More serious than that, we have witnessed the deliberate manufacture of paper evidence and of material evidence. In the face of this, we cannot escape appreciating the practical significance of such reservations.

tractants. Que cette bonne foi fasse actuellement défaut, c'est un fait regrettable, certes, mais indéniable. Au cours des quelques années qui se sont écoulées depuis la guerre, nous avons vu l'Union soviétique violer des traités solennels l'un après l'autre, et l'on ne saurait demander aux peuples du monde de se fier à une promesse écrite et d'en faire dépendre leur sort. C'est là le premier inconvénient du Protocole de Genève, qui prévoit bien une interdiction mais ne l'accompagne d'aucune garantie, d'aucune sauvegarde et d'aucun contrôle. Nul ne peut prévoir ce qu'il adviendrait, dans la pratique, d'une interdiction de cette nature.

12. En second lieu, la plupart des Etats qui ont accepté le Protocole de Genève ont formulé de nombreuses réserves. Il est bien naturel que les Etats parties à un accord défectueux aient essayé, au moyen de réserves, de protéger leur avenir et leurs intérêts. Je ne critique nullement les Etats contractants d'avoir apporté des réserves à leur acceptation. Pour sa part, mon gouvernement a adhéré au Protocole de Genève sans la moindre réserve, mais je ne blâme pas les autres gouvernements d'avoir formulé des réserves. En effet, ce protocole n'était pas entièrement satisfaisant, et les gouvernements étaient parfaitement fondés à essayer de sauvegarder leur liberté d'action grâce à ces réserves. Mais, d'un autre côté, ces réserves mêmes ont contribué à affaiblir le Protocole de Genève et à en aggraver les inconvénients. C'est donc un cercle vicieux. Au départ, nous avons un instrument défectueux; les Etats parties s'efforcent de se protéger par des réserves, et ces réserves affaiblissent encore la portée de l'instrument.

13. C'est ainsi que la plupart des Etats ont apporté la réserve suivante: le protocole ne les oblige que vis-à-vis des Etats qui ont également adhéré au protocole. En d'autres termes, un Etat signataire ne se considère pas comme tenu de respecter les dispositions du Protocole de Genève vis-à-vis d'un Etat non signataire. C'est là le type le plus fréquent de réserves qui a été apporté au Protocole de Genève.

14. Il y a aussi un autre type de réserves, bien plus grave encore: l'Etat signataire est libre de recourir à la guerre bactérienne si les ennemis emploient les armes bactériennes. Le libellé de cette réserve n'indique pas de quelle manière on déterminera qu'un Etat ennemi utilise les armes bactériennes. C'est l'Etat qui a formulé la réserve qui s'attribue le droit de déclarer qu'un Etat ennemi a eu recours à la guerre bactérienne, ou de porter cette accusation. La réserve est conçue de telle sorte qu'une accusation unilatérale délie automatiquement un Etat signataire des obligations qui lui incombent au titre du protocole. Que reste-t-il, dans ce cas, du protocole lui-même?

15. Le monde constate aujourd'hui qu'une accusation manifestement fausse est lancée contre le Commandement des Nations Unies à qui l'on reproche d'avoir recouru à l'arme bactérienne. Il est admis qu'une accusation doit s'étayer sur des preuves. Un gouvernement respectable et qui a le sens de ses responsabilités ne formulerait pas d'accusations sans soumettre des preuves à l'appui. Or, nous avons précisément été témoins de fausses accusations de ce genre. Qui plus est, nous avons vu présenter des preuves sur papier et des preuves matérielles, les unes et les autres inventées

16. There is also another type of reservation attached to the Geneva Protocol. Many States declared that if an ally of their enemy resorted to the use of germ warfare, then the signatory was free to resort to the use of germ warfare. This is a natural reservation. But we must appreciate that that kind of reservation in fact nullifies the whole Protocol. In these days wars are fought by a number of States against a number of States. If one State on one side is suspected by one State on the other side of having resorted to the use of germ warfare, the whole Geneva Protocol of 1925 goes by the board.

17. It is for all these reasons that I considered on 20 March that the States of the world could not be expected today to rely on the Geneva Protocol. That is why on that day I called for the consideration of strong measures by the Disarmament Commission to meet the threat and danger of germ warfare.

18. That in brief summarizes the position of my delegation with regard to the matters before the Security Council and the reasons for which my delegation has taken this position.

19. Mr. GROSS (United States of America): I should like to start by paying a tribute to the eloquent and convincing statement just made by the representative of China. I think the representative of China has once again, as always, demonstrated the statesmanship which has earned him the respect of the other members of the Security Council. I think he has proved beyond doubt that the Soviet Union draft resolution on the Geneva Protocol has all the characteristics of a disembodied spirit.

20. The Soviet Union representative has asked the Security Council to adopt a resolution urging the ratification of a Protocol which is now twenty-seven years old. If his argument proves anything at all, however, it is not the Security Council which should act. On the contrary, even taking his argument at face value, it shows the need for pressing on in the Disarmament Commission with plans for the effective control of all weapons of mass destruction, including germ warfare weapons. Everything the Soviet Union representative says confirms our view that his delegation's draft resolution should be referred to the Disarmament Commission for consideration pursuant to its terms of reference.

21. We have heard this morning and this afternoon statements by the representatives of Greece, the Netherlands, Brazil, Turkey, the United Kingdom and China. This roll-call includes both members of the Security Council which have acceded to and ratified the Protocol and members which have not. I think it is clear from the statements which have been made by this impressive array of Security Council members where the truth of the matter lies.

22. What the Soviet Union representative has said in the Disarmament Commission utterly contradicts what he says here in the Security Council. In speech after

de toutes pièces. Cela étant, nous sommes bien obligés d'apprécier quelle peut être la portée pratique des réserves en question.

16. Le Protocole de Genève fait encore l'objet d'une autre catégorie de réserves. Un grand nombre d'Etats ont déclaré que, si un allié de leur ennemi recourait à l'arme bactérienne, ils seraient libres d'y recourir à leur tour. C'est là une réserve toute naturelle. Mais nous devons nous rendre compte qu'en fait, une réserve de cette nature ôte toute valeur au protocole. De nos jours, toute guerre oppose un groupe d'Etats à un autre groupe d'Etats. Si l'un des Etats qui combattent dans un camp est soupçonné par un de ses adversaires d'avoir eu recours à l'arme bactérienne, tout le Protocole de Genève de 1925 est réduit à néant.

17. Pour toutes ces raisons, j'ai déclaré le 20 mars qu'on ne pouvait guère s'attendre à ce que les Etats du monde aient aujourd'hui confiance dans le Protocole de Genève. C'est pourquoi j'ai demandé, ce jour-là, que la Commission du désarmement envisage des mesures énergiques en vue de parer à la menace et au danger de la guerre bactérienne.

18. Telles sont, brièvement exposées, l'attitude de ma délégation au sujet des questions dont le Conseil de sécurité est saisi, et les raisons pour lesquelles ma délégation a adopté cette attitude.

19. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais tout d'abord rendre hommage au discours éloquent et convaincant que vient de prononcer le représentant de la Chine. Je pense que le représentant de la Chine a, une fois de plus, fait preuve des qualités d'homme d'Etat qui lui ont acquis le respect des autres membres du Conseil de sécurité. Je crois qu'il a prouvé de façon indiscutable que le projet de résolution de l'URSS relatif au Protocole de Genève n'a aucun rapport avec les réalités de ce monde.

20. Le représentant de l'Union soviétique a demandé au Conseil de sécurité d'adopter une résolution invitant instamment les Etats à ratifier un protocole qui date maintenant d'il y a vingt-sept ans. Cependant, si cet argument est valable, ce n'est pas au Conseil de sécurité qu'il appartient d'agir. Au contraire, même si on le prend pour ce qu'il semble valoir, cet argument prouve qu'il faut insister à la Commission du désarmement sur des plans permettant d'établir un contrôle effectif sur toutes les armes de destruction massive, y compris les armes bactériennes. Tout ce que le représentant de l'Union soviétique nous a dit confirme notre opinion selon laquelle le projet de résolution présenté par sa délégation devrait être renvoyé à la Commission du désarmement pour qu'elle l'examine conformément à son mandat.

21. Ce matin et cet après-midi, nous avons entendu des interventions des représentants de la Grèce, des Pays-Bas, du Brésil, de la Turquie, du Royaume-Uni et de la Chine. Parmi ces membres du Conseil de sécurité, il en est qui ont adhéré au protocole et qui l'ont ratifié et d'autres qui ne l'ont pas fait. A mon avis, ces interventions qui nous ont permis de connaître l'opinion de nombre des membres du Conseil montrent clairement où est la vérité.

22. Ce que le représentant de l'Union soviétique a dit devant la Commission du désarmement est en contradiction flagrante avec ce qu'il nous dit ici, au Conseil

speech in the Disarmament Commission, he has assaulted my country with false accusations concerning the use of germ warfare. He has not -- at least yet -- withdrawn or abandoned this campaign of lies. Instead, he now submits to the Security Council a draft resolution asking for the ratification of the Geneva Protocol of 1925 on the prohibition of bacterial weapons. But between the Soviet Union draft resolution submitted here in the Security Council and the charges which the Soviet Union representative has made in the Disarmament Commission, and has not yet withdrawn or abandoned, the Soviet Union representative tries to draw a very thin and very rusty iron curtain. He tells us there is no connexion whatever between the two. Why does he now attempt to make this tenuous, this delicate distinction? Can it be because the introduction of the germ warfare charges inevitably invites an investigation of the charges?

23. The Soviet Union representative has concentrated on the Geneva Protocol of 1925, implying that there must be something sinister in the fact that the United States Government has not ratified it. I have already called his attention to the fact that this is the year 1952, not the year 1925. We are concerned -- the whole free world is concerned -- with the facts of life which we face today. In light of the facts of history, is it any wonder that, in the field of weapons control, the paper pledge has given way to insistence upon workable, practical systems for the elimination of all weapons of mass destruction, including those of germ warfare and the atomic weapon?

24. The Soviet Union representative brought in the report of the Special Committee of the League of Nations as an authority for the contention that there could be no effective control of bacterial weapons. The United Kingdom representative, in his eloquent statement this morning, has, I think, shown the inconsistency between the position which the Soviet Union takes today and the position which it took not many years ago as regards this question. Does the Soviet Union Government believe today that it is not possible to find an effective control for bacterial weapons? Has it changed its opinion? Or do its statements on the subject today reveal and admit its unwillingness to seek methods of control?

25. My Government does not believe that it is useless even to try to devise effective control in this field. To wage bacterial warfare on any large scale is a vast operation, requiring extensive munitions of the conventional type, arsenals for manufacturing and loading, and carriers. Preparations for waging such warfare can be detected in a relatively open world. An open world such as is envisaged in the proposals before the Disarmament Commission, a world where international inspectors would have free access to the entire national territories of all States, would, we believe, afford an effective safeguard against large-scale preparations for bacterial warfare.

de sécurité. A la Commission du désarmement, lors de multiples déclarations, il a attaqué mon pays en l'accusant mensongèrement d'employer l'arme bactérienne. Jusqu'à présent, il n'a rien retiré de ces mensonges et il n'a pas renoncé à cette campagne. Au contraire, il présente maintenant au Conseil de sécurité un projet de résolution demandant la ratification du Protocole de Genève de 1925 relatif à la prohibition de l'arme bactérienne. Mais le représentant de l'Union soviétique essaie d'interposer un rideau de fer aussi ténu que rouillé entre le projet de résolution que l'URSS a présenté au Conseil de sécurité et les accusations que le représentant de l'Union soviétique a formulées devant la Commission du désarmement, et qu'il n'a encore ni retirées ni abandonnées. Le représentant de l'URSS dit qu'il n'y a aucun rapport entre ce projet et ces accusations. Pourquoi tente-t-il maintenant d'établir cette distinction fragile et délicate? Serait-ce parce qu'en formulant des accusations relatives à l'emploi de l'arme bactérienne, on provoque nécessairement une enquête sur ces accusations?

23. Le représentant de l'Union soviétique s'est attaché surtout au Protocole de Genève de 1925, laissant entendre qu'il y avait quelque chose de sinistre dans le fait que le Gouvernement des Etats-Unis n'avait pas ratifié ce protocole. J'ai déjà eu l'occasion de lui rappeler que nous vivions en 1952, et non pas en 1925. Ce qui nous intéresse, nous et le monde libre, ce sont les faits auxquels nous avons à faire face aujourd'hui. Etant donné ce que l'histoire nous a appris, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que, dans le domaine du contrôle des armements, les promesses que l'on fait sur le papier aient cédé la place aux efforts tendant à élaborer un système pratique et efficace en vue d'éliminer toutes les armes de destruction massive, y compris les armes bactériennes et atomiques?

24. Le représentant de l'Union soviétique a invoqué le rapport du Comité spécial de la Société des Nations pour appuyer sa thèse selon laquelle tout contrôle efficace des armes bactériennes serait impossible. Dans son éloquente intervention de ce matin, le représentant du Royaume-Uni a montré, me semble-t-il, à quel point l'attitude adoptée aujourd'hui par l'Union soviétique était incompatible avec celle que ce pays avait adoptée il y a un certain nombre d'années à l'égard de cette question. L'Union soviétique croit-elle aujourd'hui qu'il est impossible d'appliquer un contrôle effectif aux armes bactériennes? A-t-elle changé d'avis? Ou bien les déclarations que ses représentants font aujourd'hui indiquent-elles tout simplement que ce pays se refuse à rechercher des méthodes de contrôle?

25. Mon gouvernement, pour sa part, ne croit pas qu'il soit inutile d'essayer d'élaborer des méthodes de contrôle effectif dans ce domaine. Une guerre bactérienne d'envergure est une opération très vaste qui requiert beaucoup d'armements de type classique, des arsenaux pour la production et le chargement de ces armes et des moyens de transport. Dans un monde relativement sans secrets, il ne serait pas difficile de déceler des préparatifs entrepris en vue d'une guerre de cette nature. L'instauration d'un monde sans secrets, tel que l'envisagent les propositions soumises à la Commission du désarmement, l'instauration d'un monde où des inspecteurs internationaux pourraient se rendre librement sur l'ensemble du territoire de tous les Etats, fournirait, me semble-t-il, les sauvegardes nécessaires

26. We are convinced that the methods for establishing effective safeguards must be sought by sincere people working honestly to accomplish that objective. The proper place in which to make this effort is the Disarmament Commission.

27. In his statement last Wednesday [577th meeting], the Soviet Union representative said, in effect, that the Disarmament Commission was sidestepping the control of germ warfare. He stated in particular that the United States had submitted no practical proposals on the prohibition of bacterial weapons and that we were opposed to a proposal concerning such prohibition. The Soviet Union representative is wrong in both cases. What are the facts?

28. The United States Government has consistently taken the position that the elimination of bacterial weapons must be included in a comprehensive and coordinated disarmament programme. To quote from a statement made in the 11th meeting of the Disarmament Commission by the United States representative, Mr. Cohen, on 28 May 1952:

"Bacterial weapons can be eliminated only if certain States are willing, as the United States is willing, to establish an effective system of safeguards. The technical safeguards connected with bacterial weapons would differ... from those connected with atomic energy, and also from those connected with other types of non-atomic weapons..."

"The first and all-important safeguard against bacterial warfare, however, is an open world, a world where no State could develop the military strength necessary for aggression without other States having ample warning and the opportunity to protect themselves..."

29. What of the Soviet Union representative's second claim — his contention that in the Disarmament Commission we opposed consideration of the question of banning bacterial weapons? The Soviet Union representative is an accomplished creator of straw men and of scarecrows, and this is no exception. He has selected a paragraph from the Soviet Union proposed plan of work,¹ which was voted down as a whole in the Disarmament Commission by nine votes to one. The Commission adopted as a better formulation another plan of work,² which, in fact, covered the prohibition of germ warfare. It is included in sub-paragraph B of the Commission's plan of work regarding the elimination of all major weapons adaptable to mass destruction. It is therefore untrue to state that the United States opposes or has opposed consideration of the prohibition of germ warfare in the Disarmament Commission.

¹ See *Official Records of the Disarmament Commission*, 3rd meeting (document DC/4 and Corr.1).

² *Ibid.*, 7th meeting (document DC/5). The text of the plan of work as adopted, set forth in document DC/6, is identical to that of document DC/5.

contre des préparatifs d'envergure en vue d'une guerre bactérienne.

26. Nous sommes convaincus que c'est aux gens sincères qui cherchent honnêtement à atteindre cet objectif qu'il appartient de rechercher les méthodes qui permettront de mettre au point des sauvegardes efficaces. C'est à la Commission du désarmement que cet effort devrait être fait.

27. Dans son intervention de mercredi dernier [577ème séance], le représentant de l'Union soviétique a déclaré en substance que la Commission du désarmement esquivaient le problème du contrôle de la guerre bactérienne. Il a dit en particulier que les Etats-Unis n'avaient présenté aucune proposition pratique relative à l'interdiction des armes bactériennes et qu'ils étaient opposés à l'examen de toute proposition visant cette interdiction. Dans les deux cas, les paroles du représentant de l'Union soviétique s'écarteraient de la vérité. Voyons plutôt quels sont les faits.

28. Le Gouvernement des Etats-Unis a toujours maintenu que l'élimination des armes bactériennes devait figurer dans tout programme complet et coordonné de désarmement. Je citerai à cet égard les déclarations du représentant des Etats-Unis, M. Cohen, à la 11ème séance de la Commission du désarmement tenue le 28 mai 1952:

"On ne peut supprimer les armes bactériennes que dans la mesure où certains Etats sont prêts, comme le sont les Etats-Unis, à instituer un système effectif de sauvegardes. Dans le domaine technique, les garanties nécessaires seraient quelque peu différentes selon qu'elles se rapportent... à l'énergie atomique ou aux divers armements non atomiques.

"La meilleure garantie que le monde puisse avoir contre la guerre bactérienne reste toutefois l'existence d'un monde sans secrets, où aucun Etat ne pourrait constituer la puissance militaire nécessaire à une agression sans que les autres Etats en soient pleinement avertis et aient toute latitude pour se protéger contre cette agression..."

29. Que faut-il penser de la seconde affirmation du représentant de l'Union soviétique, qui prétend que les Etats-Unis s'opposent, au sein de la Commission du désarmement, à l'examen de la question de l'interdiction des armes bactériennes? Le représentant de l'Union soviétique est passé maître dans l'art de créer de toutes pièces certains personnages et d'agiter des épouvantails: nous en avons maintenant un autre exemple sous les yeux. M. Malik a extrait un paragraphe du projet de plan de travail qui a été présenté par l'Union soviétique et que la Commission a rejeté, dans son ensemble, par 9 voix contre une¹. La Commission a adopté, parce que le libellé lui en paraissait plus satisfaisant, un autre plan de travail² qui, en fait, englobe l'interdiction de la guerre bactérienne. Cette question figure au paragraphe B du plan de travail de la Commission relatif à l'interdiction de toutes les principales armes pouvant servir d'armes de destruction massive. Il est, par conséquent, inexact de dire que les Etats-Unis sont opposés ou ont été opposés à ce que la Commission du désarme-

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels de la Commission du désarmement*, 3ème séance (document DC/4).

² *Ibid.*, 7ème séance (document DC/5). Le texte du plan de travail tel qu'il a été adopté et qui figure dans le document DC/6 est identique à celui du document DC/5.

30. In his statement to the Security Council last Wednesday, the Soviet Union representative also referred to the protracted discussion in the United Nations on the reduction of armaments and the prohibition of atomic weapons as having diverted attention from the prohibition of bacterial weapons. He added that attention had been drawn to this point by the report of the United Nations Secretary-General to the third session of the General Assembly.³ However, as regards this very report of the Secretary-General of which the Soviet Union representative spoke so warmly last Wednesday, the newspaper *Pravda*, in its issue of 16 September 1948, declared:

“Trygve Lie twice refers to bacterial warfare. Is not the definite purpose of this to distract the attention of the General Assembly and of world public opinion from the existing unresolved question of atomic energy? This attitude of Trygve Lie is in accord with the interests of the Anglo-American bloc, but in no way conforms with the interests of the peace and security of the peoples of the world.”

31. In much the same vein, the Soviet Union representative accused us on Wednesday of diversionary tactics in connexion with his draft resolution. For example, let us take the question of reservations to the Geneva Protocol. If the Council will recall, I pointed out that the Soviet Union had made certain reservations to the Geneva Protocol. These reservations had the effect of enabling the Soviet Union Government to use poisonous gas or germ warfare against any State which had not ratified the Protocol. Furthermore—and even more important—I pointed out that the Soviet Union Government, through its second reservation, was free to use poisonous gas or germ warfare against any State which it labelled an enemy and which it declared had used those weapons.

32. I pointed out then that many States had expressed similar reservations regarding the Geneva Protocol. I was not criticising them for having done so. The Soviet Union representative either misunderstood or intentionally missed the point. Let me bring out the point as sharply as possible.

33. These reservations—and, in particular, the second reservation—become a fraud and a trick when a government which expresses them habitually and brazenly uses, in its propaganda arsenal, the weapon of the lie. There is a world of difference between the government which reserves its right to fight fire with fire and that government which paves the way for using such weapons by falsely charging others with their use.

34. We have witnessed for months now an international campaign sponsored by the Soviet Union and

ment examine la question de l'interdiction de la guerre bactérienne.

30. Dans la déclaration qu'il a faite mercredi dernier au Conseil de sécurité, le représentant de l'Union soviétique a également fait allusion au débat prolongé que l'Organisation des Nations Unies consacre à la question de la réduction des armements et de l'interdiction des armes atomiques, débat qui, disait-il, avait détourné l'attention de l'Organisation de la question de l'interdiction des armes bactériennes. Il a ajouté que ce point avait été signalé dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies à la troisième session de l'Assemblée générale³. Cependant, au sujet de ce même rapport du Secrétaire général, dont le représentant de l'Union soviétique a parlé si élogieusement mercredi dernier, le journal *Pravda*, dans son numéro du 16 septembre 1948, déclarait ce qui suit:

“A deux reprises, Trygve Lie fait allusion à la guerre bactérienne. N'est-ce pas avec l'intention bien nette de détourner l'attention de l'Assemblée générale et celle de l'opinion mondiale de la question de l'énergie atomique, qui n'a toujours pas été résolue? Cette attitude de Trygve Lie est conforme aux intérêts du bloc anglo-américain, mais elle ne répond en aucune façon à l'intérêt que les peuples du monde portent au maintien de la paix et de la sécurité.”

31. Sur un ton analogue, le représentant de l'Union soviétique nous accusait mercredi dernier d'user de procédés dilatoires à l'égard de son projet de résolution. Prenons, par exemple, la question des réserves formulées au Protocole de Genève. Le Conseil se souviendra que j'ai parlé de certaines réserves formulées par l'Union soviétique touchant ce protocole. Ces réserves avaient pour effet de permettre au Gouvernement de l'Union soviétique d'utiliser les gaz asphyxiants ou les armes bactériennes contre tout Etat qui n'aurait pas ratifié le protocole. De plus—et ce point est plus important encore—j'ai fait remarquer que la deuxième réserve qu'il avait formulée donnait au Gouvernement de l'Union soviétique toute latitude d'utiliser les gaz asphyxiants ou les armes bactériennes contre tout Etat auquel il attribuerait la qualité d'ennemi et qu'il accuserait d'avoir recouru aux armes en question.

32. J'ai fait alors remarquer que de nombreux Etats ont apporté des réserves identiques au Protocole de Genève et je ne les en ai pas blâmés. Le représentant de l'Union soviétique s'est mépris, volontairement ou non, sur le sens de mes paroles; je tiens donc à donner les plus grandes précisions sur ce sujet.

33. Ces réserves—la seconde en particulier—deviennent une supercherie et un subterfuge lorsque le gouvernement qui les formule a l'habitude de recourir sans vergogne au mensonge, qui compte parmi les armes de son arsenal de propagande. Il y a une immense différence entre l'attitude d'un gouvernement qui se réserve le droit de riposter avec les mêmes armes à toute attaque dont il serait l'objet, et l'attitude d'un gouvernement qui se ménage délibérément la possibilité d'utiliser ces armes en accusant, à tort, les autres pays de les employer.

34. Nous assistons depuis plusieurs mois à une campagne internationale déclenchée par l'Union soviétique

³ See *Official Records of the General Assembly, Third Session, Supplement No. 1, document A/565.*

³ Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale, troisième session, Supplément No 1, document A/565.*

designed to sell the world on the false and wicked lie that the United States in waging bacterial warfare in Korea. Acting on this totally false premise, the Chinese and North Korean Communists, even if they were full signatories to the Geneva Protocol, could proclaim today their right to use germ warfare against the United Nations forces in Korea.

35. This is the point which the Soviet Union representative avoided. This is how a legal and justifiable reservation can be twisted into a basis for criminal action. This is how even such a well motivated document as the Geneva Protocol can be used not as defence against an aggressive act, but as an excuse for it. This is why the Geneva Protocol is not enough. This is why we place our faith in an international, co-ordinated system for the control and elimination of weapons of mass destruction, including bacterial weapons.

36. But I think we all know, even if the Soviet Union representative chooses to state otherwise, that the Geneva Protocol has been invoked here for purposes other than the legitimate control of bacterial weapons. It is, as I have said, part of the campaign of lies expressed so ardently by the international communist movement concerning the alleged use of germ warfare in Korea. For, after all, this manoeuvre here in the Security Council is designed to prove that the United States has always wanted to have a free hand to use germ warfare, if it chose to do so.

37. The Soviet Union representative seems determined to isolate the Geneva Protocol from the vicious realities of the fact that there is a Soviet Union propaganda campaign. That is his privilege in the Security Council. We, on the other hand, have a right to expose the falsity of these charges, and we intend to ask for it now. We are not misled by the sham device of the Soviet Union representative in pretending, in this forum, that his arguments on the Geneva Protocol are not related to his Government's false charges of germ warfare. Does the Soviet Union representative abandon and withdraw those charges? There is no evidence that it has done so or that it is abandoning them now.

38. We believe the Council must concern itself with these charges. We should have an impartial investigation of the alleged use of germ warfare. I request the Security Council to meet on Monday, 23 June, at 3 p.m. to consider the following new agenda item: "Question of a request for investigation of alleged use of bacterial warfare."

39. I request the acting Secretary-General and the President to place this new item directly after the item which deals with the Geneva Protocol of 1925, if action on that item has not been completed prior to the Monday

et qui tend à faire accepter au monde l'affirmation calomnieuse et mensongère suivant laquelle les Etats-Unis mènent une guerre bactérienne en Corée. Même s'ils avaient signé sans réserve le Protocole de Genève, les communistes chinois et nord-coréens pourraient aujourd'hui, en se fondant sur cette affirmation erronée, proclamer qu'ils ont le droit d'utiliser les armes bactériennes contre les forces des Nations Unies en Corée.

35. C'est là un sujet que le représentant de l'Union soviétique a évité d'aborder. C'est ainsi qu'on peut faire d'une réserve, pleinement justifiée du point de vue juridique, le point de départ d'un acte criminel. C'est ainsi qu'un document comme le Protocole de Genève, dont les auteurs étaient mus par les plus nobles intentions, peut servir, non pas de moyen de défense contre une agression, mais de prétexte à une agression. C'est pourquoi le Protocole de Genève est insuffisant, et c'est également la raison pour laquelle nous mettons notre confiance en un système international et coordonné de contrôle et d'élimination des armes pouvant servir d'armes de destruction massive, y compris les armes bactériennes.

36. Mais nous savons tous, je pense, même si le représentant de l'Union soviétique prétend le contraire, que, si l'on a invoqué ici le Protocole de Genève, c'est à d'autres fins que l'établissement d'un contrôle légitime sur les armes bactériennes. Cet intérêt que l'on témoigne au Protocole de Genève fait partie, je l'ai déjà dit, de la campagne de mensonge menée avec une si grande ardeur par le mouvement communiste international au sujet de l'emploi prétendu de l'arme bactérienne en Corée. Car, après tout, la manoeuvre que nous voyons se dessiner au sein du Conseil de sécurité a pour but de montrer que les Etats-Unis ont toujours eu l'intention de se réserver la possibilité de recourir à la guerre bactérienne s'ils en avaient envie.

37. Le représentant de l'Union soviétique paraît décidé à séparer la question de l'adhésion au Protocole de Genève du fait, réel autant que déplaisant, qu'il existe une campagne de propagande menée par l'Union soviétique. C'est un privilège qu'il peut exercer au sein du Conseil de sécurité, mais, de notre côté, nous avons le droit de prouver le caractère mensonger des accusations que porte l'Union soviétique, et nous avons l'intention de le faire maintenant. Nous ne nous laisserons pas abuser par le subterfuge auquel a recours le représentant de l'Union soviétique, qui prétend que les arguments qu'il présente en faveur du Protocole de Genève n'ont aucun rapport avec les accusations de guerre bactérienne que porte son gouvernement. Le représentant de l'Union soviétique est-il prêt à abandonner et à retirer ses accusations? Rien ne nous permet de croire qu'il l'a fait ou qu'il se dispose à le faire.

38. Nous sommes convaincus que le Conseil doit s'occuper de ces accusations, et qu'il devrait faire procéder à une enquête impartiale à la suite des allégations qui ont été formulées. Je demande au Conseil de sécurité de se réunir le lundi 23 juin, à 15 heures, afin d'examiner un nouveau point de l'ordre du jour, qui serait le suivant: "Demande d'enquête au sujet d'un prétendu recours à la guerre bactérienne."

39. Je demande au Secrétaire général par intérim et au Président d'inscrire ce nouveau point immédiatement après le point relatif au Protocole de Genève de 1925, si le Conseil n'est pas parvenu à une décision à ce

afternoon meeting. On Monday, if the Geneva Protocol item appears on the provisional agenda, I shall at that time vote for the adoption of an agenda with my new item placed directly after the Geneva Protocol item.

40. Action by the Security Council is necessary to prevent the charges of bacterial warfare from continuing to poison the relations among States and to obscure the historic and decisive significance of the United Nations action in repelling aggression in Korea. For the information of the Council, I am now handing the President a draft of the resolution for circulation under my agenda item. It is less than a page in length and, for the information of the Council, I should like to read it.

41. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I should like to draw the attention of the United States representative to the fact that it has not been customary in Security Council practice to propose draft resolutions on one subject while discussing another subject not yet included in the agenda. I presume that, having announced his intention to place his item on the Council's agenda on Monday, the United States representative will be able to publish his draft resolution and send it to the Secretariat. The Secretariat will issue it as a document and communicate its contents to the members of the Council.

42. It hardly therefore seems appropriate to introduce this draft resolution now on a matter which has not been formally placed on the Security Council's agenda.

43. Mr. GROSS (United States of America): I do not wish to make a point of this. I have advised the Council of my intention to file an agenda item at Monday's meeting. I have circulated the draft resolution. It would be, I think, preferable for the convenience and information of the members of the Council to read the draft resolution at this time. I have in mind, for example, that the Soviet Union representative circulated a draft resolution prior to the time of the adoption of the agenda item which we are now discussing. However, I do not press the point. The circulation of the draft resolution has gone forward.

44. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I am proposing precisely the method which was followed by the Soviet Union delegation when it submitted its item. The USSR delegation submitted two items, and on each of them, together with its official letter, submitted draft resolutions which were issued by the Secretariat of the United Nations as official documents. That is the usual practice in the proceedings of the Security Council. I have expressed my opinion that it would be desirable for the United States representative to proceed in the same way. The official sub-

sujet avant la réunion de lundi après-midi. Si, lundi, la question du Protocole de Genève figure à l'ordre du jour provisoire, je voterai en faveur de l'adoption d'un ordre du jour dans lequel le nouveau point que j'ai proposé viendrait immédiatement après le point concernant le Protocole de Genève.

40. Il est indispensable que le Conseil de sécurité prenne des mesures qui empêcheront les accusations de recours à la guerre bactérienne de continuer à empoisonner les relations entre les Etats, et à dissimuler l'immense signification historique de l'action entreprise par les Nations Unies pour repousser l'agression communiste en Corée. Je remets maintenant au Président, pour l'information du Conseil, un projet de résolution concernant le point que je propose de faire inscrire à l'ordre du jour, et je prie le Président de bien vouloir en communiquer le texte aux membres du Conseil. Ce document a moins d'une page, et j'aimerais en donner lecture afin que le Conseil en connaisse dès maintenant la teneur.

41. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Je me permets d'attirer l'attention du représentant des Etats-Unis sur le fait que, selon la pratique suivie par le Conseil de sécurité dans ses travaux, l'on ne peut, lors de l'examen d'une question présenter un projet de résolution sur une autre question qui n'est pas encore inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Je pense qu'ayant fait connaître son intention de faire inscrire cette question à l'ordre du jour de lundi, le représentant des Etats-Unis pourra faire dactylographier son projet de résolution et en envoyer le texte au Secrétariat. Le Secrétariat publiera ce projet sous la forme d'un document et en communiquera la teneur aux membres du Conseil.

42. C'est pourquoi il ne serait guère judicieux de présenter actuellement ce projet de résolution qui vise une question qui n'est pas officiellement inscrite à l'ordre du jour du Conseil.

43. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je n'insiste pas à ce sujet. J'ai fait connaître au Conseil mon intention de proposer, au cours de la séance de lundi, l'inscription d'une nouvelle question à l'ordre du jour; j'ai fait distribuer le projet de résolution présenté par ma délégation. Il serait préférable, je crois, et plus commode que lecture soit maintenant donnée de ce projet de résolution afin que les membres du Conseil en aient connaissance immédiatement. Je me souviens, par exemple, que le représentant de l'Union soviétique a fait distribuer un projet de résolution alors que l'inscription à l'ordre du jour de la question que nous étudions actuellement n'était pas encore décidée. Toutefois, je le répète, je n'insiste pas pour donner maintenant lecture de ce document, dont on a, d'ailleurs, déjà entrepris la distribution.

44. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Je propose précisément de suivre la méthode que la délégation de l'URSS a appliquée lorsqu'elle a présenté ces questions. La délégation de l'URSS a demandé l'inscription à l'ordre du jour de deux questions, et, à propos de chacune de ces questions, elle a envoyé au Secrétariat une lettre officielle et un projet de résolution que le Secrétariat a publié sous la forme de documents officiels. Telle est la méthode habituelle que le Conseil suit dans ses travaux. J'ai indiqué qu'il serait sage que le représentant des Etats-Unis suive cette méthode. Il serait,

mission, during the discussion on one item, of a draft resolution on an entirely different item, which has not yet been placed on the agenda, would be unprecedented in the work of the Security Council.

The French interpretation of the speech of the representative of the United States of America was given.

45. The PRESIDENT (*translated from Russian*): The delegation of the UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS considers it essential to make some preliminary observations in connexion with today's discussion on the question before us, which was included in the Council's agenda on its proposal, while reserving the right to submit more detailed observations at a future meeting, should the necessity arise.

46. The representatives of Greece and the United Kingdom have alleged that the aim of the USSR delegation is to achieve propaganda effects. The USSR delegation categorically rejects such assertions. It never has been, is not and does not intend to be concerned with propaganda effects. The question at issue is quite different.

47. The purpose of the proposal which the USSR delegation has submitted on its Government's behalf, that the Security Council should appeal to States to accede to and ratify the Geneva Protocol, was to further the cause of international peace and security, to promote the wider dissemination of the provisions of the Geneva Protocol among States, and to ensure that the States which have not acceded to or ratified the Protocol should do so and assume the weighty political, legal and moral obligations imposed by the provisions of the Protocol.

48. That is what the Soviet Union Government, the people of the USSR and the USSR delegation in the Security Council seek to achieve.

49. The representative of Greece tried to say a few flattering words about the USSR delegation's statement. I can only express gratification that that statement should have pleased the Greek representative. He also tried to describe the unenviable position in which the United States representative found himself at our previous meeting and, I would say, depicted it very well. He referred to the fables of Krylov; but let me remind him of another of Krylov's fables — the one about favours that do more harm than good. He should read this other fable — "The Hermit and the Bear".

50. What has the Anglo-American bloc, which has attempted to toss an important international document, an important international agreement, about like a ball from one United Nations organ to another, achieved in today's discussion, and what are the reasons for this behaviour?

51. First of all, we must observe that all the representatives of nations which have ratified the Geneva Protocol have again confirmed their countries' adherence to it. Accordingly, none of those delegations, none of the Governments of those countries, has said anything against the Protocol. All of them, including the United Kingdom representative, have treated the Protocol with the respect it merits and announced that their countries will continue to adhere to it.

en effet, sans précédent dans la pratique des travaux du Conseil que, lors de l'examen d'une question déterminée, un projet de résolution relatif à une question tout à fait différente et qui ne figure pas encore à l'ordre du jour fût officiellement présenté.

Il est donné lecture de l'interprétation en français de l'intervention du représentant des Etats-Unis d'Amérique.

45. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): La délégation de l'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES estime indispensable de présenter quelques observations préliminaires sur le débat qui a eu lieu aujourd'hui sur la question dont elle avait demandé l'inscription à l'ordre du jour; elle se réserve le droit de faire au besoin un exposé plus détaillé à une prochaine séance.

46. Certains représentants, ceux de la Grèce et du Royaume-Uni, ont tenté de montrer que la délégation de l'URSS visait des buts de propagande. La délégation de l'URSS rejette catégoriquement des affirmations de ce genre. Les effets de propagande n'ont jamais eu pour elle aucun intérêt: elle ne s'y intéresse pas et ne s'y intéressera jamais. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

47. D'ordre du Gouvernement de l'URSS, la délégation de l'Union soviétique a présenté une proposition tendant à ce que le Conseil de sécurité invite les Etats à signer et à ratifier le Protocole de Genève en vue de contribuer à consolider la paix et la sécurité internationales et à diffuser davantage, sur le plan international, le texte des dispositions de ce protocole, tout en engageant les Etats qui n'ont pas adhéré au protocole ou qui ne l'ont pas ratifié à le faire et à assumer les importants engagements d'ordre politique, juridique et moral que prévoit le Protocole de Genève.

48. Voilà le but que se proposent le Gouvernement de l'Union soviétique, le peuple de l'URSS et la délégation de l'URSS au Conseil de sécurité.

49. Le représentant de la Grèce a prononcé quelques paroles aimables à propos de la déclaration de la délégation de l'Union soviétique. Je ne puis que constater avec satisfaction que cette déclaration a plu au représentant de la Grèce. Ce dernier a, d'autre part, fait allusion à la position peu enviable dans laquelle s'est trouvé le représentant des Etats-Unis à la séance précédente du Conseil, et je dirais qu'il a fort bien caractérisé cette position du représentant des Etats-Unis. Il a aussi cité une fable de Krylov. Je pourrais cependant lui rappeler une autre fable du même auteur, celle où il s'agit de mauvais services. Qu'il lise donc la fable de Krylov intitulée "L'ermite et l'ours".

50. Quel est le bilan de cette discussion à laquelle s'est livré aujourd'hui le bloc anglo-américain, en s'efforçant de confier, tantôt à un organe des Nations Unies, tantôt à un autre, cet important document, ce grave accord international? Quels motifs ce bloc a-t-il cherché à invoquer pour justifier cette manœuvre?

51. Il convient de constater en premier lieu que les représentants de tous les pays qui avaient signé le Protocole de Genève ont confirmé aujourd'hui que ces pays restent fidèles à ce protocole. Aucun des représentants ici présents, et aucun des gouvernements intéressés n'a rien trouvé à reprocher à ce protocole. Chacun d'eux, y compris le représentant du Royaume-Uni, a témoigné à ce protocole le respect qui lui était dû et a déclaré que son pays resterait fidèle à cet instrument.

52. Thus no one has supported the United States and the United States delegation in this matter. No representative has employed in his statement the term which the President of the United States of America went so far as to use when he said that the Geneva Protocol is "obsolete". That is the most important fact which emerges from today's discussion.

53. The United States representative's attempt to make capital out of the speeches of his colleagues today has proved vain. The United States delegation's position has little to back it in the way of capital; what there is consists more of liabilities. All the representatives of the countries which have ratified the Geneva Protocol have said here that they continue to respect the Protocol; but there they have stopped. The situation of their Governments in the conditions created by the aggressive military alliance forged by the United States prevents them from following "a" with "b". Although they confirmed their respect for the Protocol and the obligations arising out of it, they have proved incapable of going further and openly declaring that the Protocol imposes upon them the obligation to do everything possible to induce all other States to accede to and ratify it. No such statement has been made by the said delegations. The reason why many of them, in the position in which they find themselves, have been unable to do this is that to say "b" after they have said "a" would mean going further down a road different from that along which they are being led, jostled, pushed and driven by the United States.

54. I cannot refrain from drawing attention to this circumstance. Yet the fact that none of these delegations has repeated the cynical term which was used by the President of the United States in connexion with the Geneva Protocol proves that in this matter the United States is isolated; for an international agreement ratified by forty-two States and constituting an important rule of international law gives no one, not even the President of the United States or the delegation of the United States in the Security Council, the right to ignore this important international agreement, which imposes an obligation on the conscience and practice of nations.

55. When, therefore, the Government of the United States says that the Geneva Protocol is obsolete, it is assuming too great a responsibility. It is issuing a challenge to the people of the world and to international law, a challenge to those States and peoples which have acceded to and ratified the Protocol, with the result that it has become an important and significant rule of international law imposing weighty and responsible legal international and moral obligations on States and peoples.

56. That is the basic conclusion and outcome of today's discussion.

57. The United States representative has unsuccessfully attempted to explain his Government's refusal to ratify the Protocol by referring to the difference between 1952 and 1925.

58. I would point out that there has been no change in the past twenty-odd years in the attitude of the United States towards the Protocol. If we refer to official documents — the records of the United States Senate — we find that twenty-six years ago, on 9

52. Par conséquent, à l'égard de cette question, aucun de ces représentants n'a suivi les Etats-Unis et la délégation de ce pays. Aucun de ces représentants ne s'est servi dans ses déclarations du terme que le Président des Etats-Unis n'avait pas hésité à employer à l'égard du Protocole de Genève, en le qualifiant de "périmé". Voilà la conclusion la plus importante à tirer de notre discussion d'aujourd'hui.

53. C'est en vain que le représentant des Etats-Unis a cherché à porter à son actif les déclarations que ses collègues ont faites aujourd'hui; ces déclarations ne contenaient rien qui lui fût favorable, et il aurait mieux fait de les inscrire à son passif. En effet, les représentants des pays qui avaient ratifié le Protocole de Genève ont déclaré à l'unanimité qu'ils continuaient à le respecter. Il est vrai qu'ils se sont arrêtés là, car l'alliance atlantique d'agression créée par les Etats-Unis empêche leurs gouvernements, qui font partie de cette alliance de dire "b" après avoir dit "a". Après avoir confirmé leur respect pour ce protocole et pour les obligations qu'ils ont assumées, ils n'ont pas été en mesure d'aller plus loin et de déclarer ouvertement que ce protocole les obligeait à faire tous leurs efforts pour amener les autres Etats à y adhérer et à le ratifier. Cela, les délégations en question ne l'ont pas dit. Plusieurs d'entre elles n'ont pas pu le faire en raison même de la situation où elles se trouvent; en effet, en disant "b" après avoir dit "a", elles se seraient engagées encore plus avant dans une voie fort différente de celle sur laquelle les Etats-Unis les conduisent, les poussent et les entraînent.

54. Voilà qui ne peut être passé sous silence. Cependant, le fait qu'aucun de ces représentants n'a répété le terme cynique dont s'était servi le Président des Etats-Unis à l'égard du Protocole de Genève confirme bien que les Etats-Unis se sont trouvés isolés à cet égard; un accord international ratifié par quarante-deux Etats et devenu une norme importante du droit international ne permet en effet à personne — pas plus au Président des Etats-Unis et au représentant des Etats-Unis au Conseil de sécurité qu'à un autre — de négliger cet important accord international qui s'impose également à la conscience et à la pratique des nations.

55. C'est pourquoi, lorsque le Gouvernement des Etats-Unis déclare le Protocole de Genève "périmé", il assume une bien grande responsabilité. Il jette un défi aux peuples du monde et au droit international, aux gouvernements et aux peuples des pays qui ont adhéré au protocole et qui l'ont ratifié, et qui ont permis à ce protocole de devenir une norme importante de droit international, qui impose aux gouvernements et aux peuples d'importantes obligations et responsabilités d'ordre politique, juridique et moral.

56. Telles sont les premières conclusions qu'on peut tirer de nos débats d'aujourd'hui.

57. Le représentant des Etats-Unis a vainement essayé d'expliquer le refus de son gouvernement de ratifier ce protocole en invoquant la prétendue "différence" qui existe entre les années 1952 et 1925.

58. M. Gross me permettra de lui dire qu'en ce qui concerne ce protocole, la position du Gouvernement des Etats-Unis n'a nullement changé depuis plus de vingt ans. Si nous consultons des documents officiels, les comptes rendus des séances du Sénat des Etats-Unis,

December 1926, the question of the ratification of the Geneva Protocol was discussed in that body. What were the three basic arguments advanced against ratification?

59. In the first place, chemical weapons are cheaper to produce and more effective when put into use in warfare.

60. That is the first argument. Is not that same argument playing the main part in the attitude taken by the Government of the United States in 1952, twenty-six years later? It is indeed. United States generals, admirals, politicians and Congressmen cynically announce that weapons of mass destruction, including bacterial and chemical weapons are cheaper and more effective, and that they can kill more people at less cost. Consequently, the reason for refusal remains the same as it was twenty-six years ago. In 1926, ruling circles refusing to ratify the Geneva Protocol did so with the ruthless intentions of killing more people by chemical weapons, by weapons of mass destruction, and now again in 1952 we see the same aggressive intentions.

61. At the 577th meeting the United States representative tried to evade explaining why the United States had not ratified the Geneva Protocol by saying in effect: "Let the historians deal with this matter". I would remind him that the time does not allow this, that it may take the historians too long to deal with this matter, particularly here, in the United States, where progressive and objective historians are not at present allowed to work. We do not doubt that there are honest and impartial people among American historians, people who will show the whole world why the United States has for twenty-seven years failed to ratify the Geneva Protocol; but I think the world will have to wait a long time before American historians do this.

62. Questions of peace and security, however, do not wait, and those who bear responsibility for strengthening peace and security are obliged to reply, and to point out why the United States has not yet ratified the Protocol. I have indicated the first reason. It existed in 1926, and it still obtains in 1952.

63. I do not wish to impose upon the attention of the Security Council by quoting the statements which individual Congressmen made in 1926. They are callous and inhuman statements. And they coincide with similar statements being made today by General Bradley, General Bullene, General Creasy and a number of others in the United States. The reason is the same now as it was then — more people can be killed with bacterial, chemical or other weapons of mass destruction; therefore they must not be prohibited.

64. Thus the original reason for which the United States did not ratify the Protocol in 1926 is clear. It intended to use chemical weapons; this was so then

nous pourrions voir qu'il y a vingt-six ans, le 9 décembre 1926, le Sénat a examiné la question de la ratification du Protocole de Genève. Quelles sont les trois raisons principales qui ont été avancées à l'époque contre cette ratification?

59. En premier lieu, la production de l'arme chimique est moins onéreuse et son emploi à la guerre plus efficace.

60. Tel est le premier argument. N'est-ce pas ce même argument qui détermine la position du Gouvernement des Etats-Unis en 1952, après vingt-six ans? C'est le même. Les généraux, les amiraux, les hommes politiques et les membres du Congrès des Etats-Unis déclarent cyniquement que l'arme de destruction massive, notamment l'arme bactérienne et l'arme chimique, est d'un prix moins élevé, qu'elle est plus efficace et qu'elle permettra de tuer un plus grand nombre d'hommes en engageant moins de dépenses. La raison invoquée aujourd'hui est donc la même que celle à laquelle on a fait appel il y a vingt-six ans. En 1926, c'est parce qu'ils avaient l'intention inhumaine de tuer un plus grand nombre d'hommes au moyen de l'arme chimique et des armes de destruction massive que les milieux dirigeants se sont refusés à ratifier le Protocole de Genève; en 1952, nous pouvons constater les mêmes intentions.

61. A la 577ème séance, le représentant des Etats-Unis a tenté d'éluder, par de vaines paroles, la question de savoir pourquoi les Etats-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Genève. Il a dit notamment: "C'est aux historiens de s'occuper de cette question"; non, Monsieur Gross, nous n'avons pas le temps, les historiens peuvent s'occuper de ce problème pendant trop longtemps, surtout ici, aux Etats-Unis, où l'on ne permet pas maintenant aux historiens progressistes et objectifs de travailler. Nous ne doutons pas que, parmi les historiens américains, il se trouvera des hommes honnêtes et objectifs qui montreront au monde entier les raisons pour lesquelles les Etats-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Genève depuis vingt-sept ans, mais je crois que le monde devra attendre longtemps avant que les historiens américains puissent le faire.

62. Mais les problèmes de la paix et de la sécurité n'attendent pas, et ceux qui portent la responsabilité de consolider la paix et la sécurité ont le devoir d'apporter une réponse et de montrer les raisons pour lesquelles les Etats-Unis n'ont pas jusqu'à présent ratifié ce protocole. J'ai indiqué la première raison. Cette raison était déterminante en 1926, elle le demeure en 1952.

63. Je ne veux pas prendre le temps du Conseil de sécurité en citant les déclarations que divers membres du Congrès ont faites en 1926. Ces déclarations, inspirées par la haine de l'humanité, trouvent leur écho dans celles que prononcent aujourd'hui les généraux Bradley, Bullene, Creasy et plusieurs autres personnalités des Etats-Unis. Les motifs n'ont pas changé depuis 1926: l'arme bactérienne, l'arme chimique et les autres armes de destruction massive permettent de tuer un plus grand nombre de personnes; il n'y a donc pas lieu d'interdire ces armes.

64. Ainsi, la première raison pour laquelle les Etats-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de 1926 est claire. Les Etats-Unis avaient alors l'intention d'em-

and it is so now; the United States intended to use weapons of mass destruction, both then and now. There is no difference.

65. The second reason for refusal is suspicion and distrust of other States and peoples.

66. At a Senate meeting at that time, a statement by the late General Pershing, who was considered a military authority in the United States at the time, was cited. Let me quote General Pershing's statement. When Senator Fletcher asked him: "Would it be safe, in other words, for us to say that the use of poison gas is inhuman and that it would not be permitted again?" General Pershing replied: "No, decidedly not, because we cannot trust the other fellow".

67. That was the position taken by United States military leaders twenty-six years ago. They were opposed to the prohibition of chemical methods of warfare because they did not trust the "other fellow"; that is to say, they did not trust other States. That was twenty-six years ago. What reason have the rulers of the United States at the present time for refusing to ratify the Protocol? The answer to this is to be found in the statement made by the United States representative at our last meeting. The United States, he said, does not trust the Soviet Union and for that reason will not ratify the Geneva Protocol. This argument is merely ludicrous; but the substance of the matter remains what it was twenty-six years ago. Twenty-six years ago the rulers of the United States did not trust other States or peoples, and they do not trust them now. That is why they are preparing to use weapons of mass destruction against them. That is the second reason; and there is no difference between the situation then and the situation today.

68. Now for the third reason. We find in the official Senate records that Senator Borah, who spoke in favour of ratifying the Protocol, quoted a long passage from the *Washington Post*, in which it was stated that the most active opponents of the ratification of the Geneva Protocol were the well-known reactionary organization, the American Legion, and other military organizations. Behind these organizations are the American chemical firms which fear that ratification of the Geneva Protocol by the United States will affect their business and war profits, thus causing the merchants of death in the United States to suffer. These same merchants of death, who are now producing not only chemical but also bacterial and other weapons of mass destruction, are now, in 1952, opposing the prohibition of atomic weapons, the prohibition of bacterial weapons and the prohibition of chemical weapons, just as they are opposing the ratification of the Geneva Protocol. Here history repeats itself.

69. Such are the three decisive reasons which reveal why the United States has not ratified the Geneva Protocol for over twenty years, why it did not ratify it in 1926 and does not wish to do so now, and why it

ployer l'arme chimique. Cette intention, ils l'ont encore. Il n'y a aucune différence.

65. La seconde raison, c'est la méfiance et la suspicion à l'égard des autres gouvernements et des autres peuples.

66. A l'époque, on avait cité au Sénat des passages d'une déclaration du défunt général Pershing, qui était alors considéré aux Etats-Unis comme une autorité en matière militaire. Voici une citation du général Pershing: lorsque le sénateur Fletcher lui demanda: "En d'autres termes, pourrions-nous déclarer d'une façon péremptoire que l'utilisation des gaz asphyxiants est inhumaine et qu'il ne sera plus permis d'y recourir?", le général Pershing répondit: "Non, certainement pas, car nous ne pouvons nous fier aux autres."

67. Voilà quelle était l'attitude des chefs militaires des Etats-Unis il y a vingt-six ans. Ils s'opposaient à l'interdiction de l'arme chimique parce qu'ils n'avaient pas confiance dans "les autres", c'est-à-dire dans les autres Etats. Cela s'est passé il y a vingt-six ans. Comment les milieux dirigeants des Etats-Unis expliquent-ils, à l'heure actuelle, le fait qu'ils ne désirent pas ratifier le protocole? N'importe qui peut trouver la réponse à cette question dans la déclaration que M. Gross a faite à la séance précédente. M. Gross a déclaré que les Etats-Unis n'ont pas confiance dans l'Union soviétique; c'est pour cette raison même qu'ils ne ratifient pas le Protocole de Genève. Un tel argument ne peut provoquer que des rires, mais au fond, la question en est toujours au même point qu'il y a vingt-six ans. A cette époque, les milieux dirigeants des Etats-Unis n'avaient pas confiance dans les autres Etats et dans les autres peuples; il en est de même à l'heure actuelle. C'est bien pour cela qu'ils se préparent à utiliser contre ces Etats les armes de destruction massive. Voilà la deuxième raison que je voulais faire ressortir; il n'y a pas la moindre différence entre la situation d'il y a vingt-six ans et la situation actuelle.

68. Examinons à présent la troisième raison qui motive l'attitude des Etats-Unis. Nous lisons dans les procès-verbaux du Sénat des Etats-Unis que le sénateur Borah, un des partisans de la ratification du protocole, a cité un long extrait du journal *Washington Post* où il est dit que les adversaires les plus résolus de la ratification du Protocole de Genève sont la Légion américaine, organisation réactionnaire bien connue, et les autres organisations militaires. Or, ces organisations sont dirigées notamment par des consortiums chimiques américains qui craignent que la ratification par les Etats-Unis du Protocole de Genève ait des répercussions sur leurs affaires, diminue les bénéfices de guerre et fasse perdre de l'argent aux "marchands de mort" aux Etats-Unis. Ce sont ces mêmes "marchands de mort" — qui produisent maintenant des armes chimiques et bactériennes et d'autres armes de destruction massive — qui s'opposent, en 1952 comme par le passé, à l'interdiction des armes atomiques, bactériennes et chimiques et qui s'élèvent contre la ratification du Protocole de Genève. Ainsi, l'histoire se répète.

69. Voilà les trois éléments déterminants qui expliquent pourquoi les Etats-Unis ont évité, pendant plus de vingt-sept ans, de ratifier le Protocole de Genève. Voilà pourquoi ils n'ont pas ratifié le protocole en 1926.

opposes the Soviet Union proposal that the Security Council should appeal to all States to accede to and ratify the Geneva Protocol.

70. If the problem is approached from this angle, the accumulation of falsehood, hypocrisy and slander in the United States representative's statements will be clearly seen, and regardless of his nebulous proclamations, the reasons for which the United States leaders are opposed to the ratification of the Geneva Protocol will become obvious. No slanderous and false innuendoes directed against the Soviet Union will avail either the United States representative or his Government in this Council.

71. As the United Kingdom representative recalled, the Soviet Union not only ratified the Geneva Protocol but immediately took steps to improve it; and the passage which the United Kingdom representative quoted in considerable detail has merely served to lighten my task. The United Kingdom representative recalled that, after signing the Geneva Protocol, the USSR Government put forward in the League of Nations, in April 1926, a proposal to complete the Geneva Protocol by providing that methods and appliances for chemical aggression and for bacterial warfare should be destroyed within three months of the date of the entry into force of the Convention, and that industrial undertakings engaged in the production of means of chemical aggression or bacterial warfare should discontinue production from the date of the entry into force of the Geneva Protocol and that they should be placed under a permanent labour control. I was going to mention this myself had the United Kingdom representative not forestalled me, for which I am most grateful to him. He omitted to mention, however, that the United Kingdom and the United States prevented the adoption of this USSR proposal. When the USSR put forward its proposal for the improvement of the Geneva Protocol, the United Kingdom delegation, which at the time led the Anglo-French bloc — as the United States delegation leads the Anglo-American bloc today — prevented the adoption of this proposal.

72. This also proves that the Soviet Union did not merely ratify the Geneva Protocol. It took immediate steps to improve it, while complying strictly with its provisions and regarding it as an effective international instrument for the prohibition of chemical and bacterial warfare. That was the position which the Soviet Union took twenty-six years ago, and that is its position today.

73. I could also recall that after the Soviet Union had ratified the Protocol, it immediately submitted a proposal in the competent League of Nations organs that all Governments which had signed but not ratified it should be invited to do so as soon as possible. That proposal was adopted by the preparatory Commission of the Disarmament Conference. But the United States ignored this decision as well and has not yet ratified the Protocol.

74. Subsequently, in 1932, the Soviet Union again submitted a similar proposal.

et pourquoi ils refusent de le ratifier aujourd'hui. Voilà pourquoi ils se prononcent maintenant contre la proposition de l'Union soviétique tendant à ce que le Conseil de sécurité invite tous les Etats à adhérer au Protocole de Genève et à le ratifier.

70. Il suffit d'envisager le problème sous cet aspect pour constater à quel point les déclarations du représentant des Etats-Unis sont fausses, hypocrites et diffamatoires, et pour comprendre, malgré la phraséologie obscure du représentant des Etats-Unis, pourquoi les milieux dirigeants de ce pays s'opposent à la ratification du Protocole de Genève. Aucune des allusions diffamatoires et mensongères que M. Gross fait à l'Union soviétique ne serviront ni sa propre cause, ni celle de son gouvernement.

71. Ainsi que vient de le rappeler le représentant du Royaume-Uni, l'Union soviétique n'a pas seulement ratifié le Protocole de Genève: elle a encore pris immédiatement des mesures en vue de l'améliorer. La citation fort détaillée que le représentant du Royaume-Uni a faite ici n'a fait que faciliter ma tâche. Le représentant du Royaume-Uni a rappelé qu'après la ratification du Protocole de Genève, le Gouvernement de l'Union soviétique avait soumis aux organes de la Société des Nations, en avril 1926, une proposition tendant à compléter ce protocole en y ajoutant des articles prévoyant que tous les moyens et dispositifs d'agression chimique et de guerre bactérienne seraient détruits dans un délai de trois mois à compter du jour de l'entrée en vigueur de l'accord conclu à cet effet; que les entreprises industrielles occupées à la production des moyens d'agression chimique et de guerre bactérienne cesseraient la production à partir du jour de l'entrée en vigueur du Protocole de Genève; et que, dans ces entreprises, un contrôle ouvrier serait organisé. J'ai voulu préciser ce point, mais le représentant du Royaume-Uni l'a fait pour moi. Je lui en suis reconnaissant. Il n'a cependant pas dit que le Royaume-Uni et les Etats-Unis avaient mis obstacle à l'adoption de cette proposition de l'Union soviétique. Lorsque l'Union soviétique a présenté sa proposition tendant à améliorer le Protocole de Genève, la délégation du Royaume-Uni, qui était alors à la tête du bloc anglo-français — tout comme, aujourd'hui, la délégation des Etats-Unis est à la tête du bloc anglo-américain — a mis obstacle à l'adoption de cette proposition.

72. Ceci montre d'autre part que l'Union soviétique, loin de se borner à ratifier le Protocole de Genève, a immédiatement pris des mesures pour l'améliorer, tout en le respectant strictement et tout en estimant que ce document constituait un instrument international efficace pour l'interdiction de la guerre chimique et bactérienne. Telle était la position de l'Union soviétique il y a vingt-six ans, telle elle demeure.

73. Je pourrais également rappeler qu'après la ratification, l'URSS avait immédiatement présenté aux organes de la Société des Nations une proposition tendant à inviter tous les Etats qui avaient signé le protocole mais qui ne l'avaient pas ratifié à le faire le plus tôt possible. La Commission préparatoire de la Conférence du désarmement a adopté cette proposition, mais les Etats-Unis n'ont tenu aucun compte de cette décision, et, jusqu'à présent, ils n'ont toujours pas ratifié le protocole.

74. Une deuxième fois, en 1932, l'Union soviétique a présenté une proposition analogue. Les Etats-Unis

75. These are the facts, and they are inescapable. And these facts should be studied not only by historians. Historians are of course obliged to study them in their historical work and research, but all these facts should also be known to the peoples of the world and the members of the Security Council and to those politicians who now bear the responsibility for measures relating to the strengthening of peace and security.

76. The United States representative tried to refer to certain proposals which his country allegedly submitted to the United Nations with regard to the prohibition of bacterial weapons. But he named not a single document or date, and failed to make any specific references to these mythical proposals, since, as I stated at our last meeting, no such proposals exist. We cannot regard as a concrete United States proposal Mr. Cohen's statement concerning the desirability, at some vague and unspecified future date, of the prohibition of atomic and other types of weapons of mass destruction.

77. The opponents of the Soviet Union proposal have tried to base their objections on the need for a general disarmament programme, and that the prohibition of bacterial weapons is merely a component part of such a programme. Of course, that is undeniable. The Soviet Union has been making a tremendous effort for many years, since the early days of the establishment of the United Nations, to draw up such a general programme, which would include all the elements — the prohibition of atomic weapons, the prohibition of all other types of weapons of mass destruction, including bacterial, chemical and other weapons, the real and effective reduction of armed forces and armaments — but, for reasons of which you are all aware, no such agreement has yet been reached.

78. Why, in the circumstances, should the Security Council turn its back on an already existing international agreement, which is widely acknowledged, useful and effective? Why should some of the members of the Security Council withhold support from this existing international agreement and refuse to call upon all the States of the world to accede to it? Would this not be for the benefit of the world until a more effective international agreement is framed? There can be only one answer to this question: yes, if all States were to accede to the Geneva Protocol which prohibits the use of chemical and bacterial weapons, that would indeed be a serious, real and effective step towards the strengthening of peace and international security.

79. The United Kingdom representative is distorting the USSR delegation's statement. He said, for example, that, in the opinion of the USSR delegation, if all States accede to the Geneva Protocol, the entire problem of disarmament will be solved. I would inform Sir Gladwyn Jebb that this is the purest distortion of the truth; nothing of the kind is contained in the USSR statement. The Soviet Union delegation stated and considers that if all the States in the world acceded to the Geneva Protocol and ratified it, that would represent a serious advance towards the strengthening of the peace and security of nations. But that will in no degree weaken

se sont de nouveau opposés à la ratification du protocole. 75. Tels sont les faits, et l'on ne saurait y échapper. Ce ne sont pas seulement les historiens, Monsieur Gross, qui doivent étudier ces faits, bien qu'ils aient évidemment le devoir de s'y attacher dans leurs travaux et dans leurs recherches; ces faits doivent être portés à la connaissance des membres du Conseil de sécurité et des hommes d'Etat sur qui repose actuellement la responsabilité de prendre des mesures pour consolider la paix et la sécurité.

76. Le représentant des Etats-Unis a tenté de faire état de prétendues propositions que les Etats-Unis auraient présentées à l'Organisation en vue d'interdire l'arme bactérienne, mais il n'a pu citer ni le document pertinent, ni la date; il n'a pas non plus donné l'énoncé exact de ces propositions qu'il a inventées de toutes pièces; la raison en est que ces propositions n'existent pas, comme je l'ai déjà indiqué à la séance précédente. On ne peut en effet considérer comme une proposition précise des Etats-Unis la déclaration dans laquelle M. Cohen a parlé de l'interdiction de l'arme atomique et de toutes les autres armes de destruction massive, interdiction qui prendrait effet dans un avenir indéterminé et inconnu.

77. Les adversaires de la proposition de l'URSS ont cherché à motiver leurs objections en affirmant qu'il est indispensable d'élaborer un programme général de désarmement et que l'interdiction de l'arme bactérienne constituerait une partie de ce programme. Oui, bien sûr, personne ne le conteste. Dès la création de l'Organisation des Nations Unies et depuis de nombreuses années, l'Union soviétique s'est efforcée d'aboutir à l'élaboration d'un programme général comprenant tous les éléments du problème, interdiction de l'arme atomique, interdiction de toutes les autres armes de destruction massive, y compris les armes bactériennes, chimiques et autres, réduction réelle et effective des forces armées et des armements; mais, pour les raisons que chacun sait, on n'a jusqu'à présent pas abouti à un tel accord.

78. Pourquoi, dans ces conditions, le Conseil de sécurité devrait-il s'écarter d'un accord international qui existe déjà, qui a été accepté par de nombreux Etats, qui est utile et efficace? Pourquoi certains membres du Conseil de sécurité se refusent-ils à appuyer cet accord international qui existe déjà et refusent-ils d'inviter tous les Etats du monde à y adhérer et à le ratifier? Une telle décision ne servirait-elle pas la cause de la paix en attendant que soit élaboré un accord international plus satisfaisant? Il n'y a qu'une réponse à cette question: si tous les Etats adhéraient au Protocole de Genève qui interdit l'emploi des armes chimiques et bactériennes, cela contribuerait grandement à consolider la paix et la sécurité internationales.

79. Le représentant du Royaume-Uni a déformé la déclaration de la délégation de l'URSS. C'est ainsi qu'il a affirmé que la délégation de l'URSS était d'avis que, si tous les Etats adhéraient au Protocole de Genève, le problème du désarmement serait réglé dans son ensemble. C'est là une déformation manifeste, Sir Gladwyn Jebb: la délégation de l'Union soviétique n'a rien dit de tel. La délégation de l'Union soviétique a déclaré — et elle en est convaincue — que, si tous les Etats du monde adhèrent au Protocole de Genève et le ratifient, cela contribuerait grandement à consolider la paix et la sécurité des nations. Mais cela ne doit nullement

our efforts to achieve a better international agreement, to secure the prohibition of atomic weapons, the reduction of armaments and armed forces and a truly comprehensive programme instead of the one of which the United States and United Kingdom representatives, juggling with the words "general disarmament programme", speak, while not even proposing a reduction of armaments.

80. The United States representative has spoken of an "open world". The term "open world" is a new one in United States demogogy and propaganda, and supplements the old term "free world". I would submit to the United States representative that it is not for him or his country to speak of a "free world". I have before me the records of the Commission on Human Rights. The position taken by the United States delegation in that Commission shows what kind of "free world" the United States Government and its delegation defends in the organs of the United Nations.

81. The United States delegation to the Commission on Human Rights voted against the inclusion in the Covenant on Human Rights of a guarantee that everyone should enjoy the rights proclaimed in the Covenant without distinction as to race, colour, nationality, social origin, property, religion or any other criterion.⁴ The United States voted against this. What kind of "free world" can there be if you vote against the fundamental provision that everyone, without distinction as to nationality, race, colour or property, should be free and equal and should enjoy all rights? The United States delegation which voted against this, nevertheless has the temerity to say that it represents the free world and claims to be the defender of the free world.

82. The United States delegation also voted against the provision that women should enjoy equal privileges with men at work and should receive equal pay for equal work.⁵ What kind of freedom is this? What kind of a free world is it in which women cannot receive the same pay as men for equal work and are given worse working conditions than men? Spare us from such a "free world".

83. The United States delegation voted in the Commission on Human Rights against a form of education designed to suppress any incitement to hatred on racial or other grounds.⁶ That means that the United States is in favour of racial hatred, of the incitement of such and of racial discrimination. And yet you say that you have a "free world". What kind of a free world have you, if in your country a Negro and a non-Negro cannot attend the same school, a Negro cannot enter a restaurant frequented by white men, and Negroes and non-Negroes cannot sit side by side as free and independent people?

84. Other examples of the way in which the United States delegation has voted in the Commission on

affaiblir les efforts que nous déployons pour élaborer un accord international plus satisfaisant, pour faire interdire les armes atomiques, pour réduire les armements et les forces armées et pour mettre en œuvre un véritable programme général, et non celui dont les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis parlent constamment, jonglant avec les mots "programme de désarmement général", alors qu'ils ne proposent même pas la réduction des armements.

80. M. Gross vient de parler d'un "monde sans secrets". Le "monde sans secrets" voilà un terme nouveau de la propagande et de la démagogie américaines, terme qui vient s'ajouter à celui de "monde libre". Mais il ne sied pas à M. Gross, ou à son pays, de parler du "monde libre". J'ai devant moi un document relatif aux travaux de la dernière session de la Commission des droits de l'homme. L'attitude que la délégation des Etats-Unis a adoptée devant cette Commission montre bien quel est ce "monde libre" que défendent le Gouvernement des Etats-Unis et sa délégation à l'Organisation des Nations Unies.

81. La délégation des Etats-Unis à la Commission des droits de l'homme a voté contre une proposition tendant à ce que les droits énoncés dans le Pacte international relatif aux droits de l'homme soient garantis à tous les hommes, quelle que soit leur race, leur couleur, leur nationalité, leurs origines sociales, leur situation de fortune, leur religion, etc.⁴. Les Etats-Unis ont voté contre cette proposition. Quel est donc ce "monde libre" dont vous parlez, puisque vous votez contre une proposition fondamentale prévoyant que tous les êtres humains, sans distinction de nationalité, de race, de couleur et de situation de fortune, doivent être libres et jouir au même titre de tous les droits? Vous avez voté contre cette proposition. Et vous osez encore affirmer que vous représentez et que vous défendez le monde libre?

82. La délégation des Etats-Unis a voté en outre contre une proposition selon laquelle les femmes exerçant un emploi devraient jouir des mêmes droits que les hommes et devraient recevoir un salaire égal pour un travail égal.⁵ Où est la liberté dans tout cela? Quel est ce monde libre où les femmes ne peuvent pas percevoir le même salaire que les hommes, alors qu'elles fournissent le même travail, et où les conditions de travail des femmes sont pire que celles des hommes. Qu'on nous préserve d'un "monde libre" de ce genre!

83. Les Etats-Unis ont voté à la Commission des droits de l'homme contre une proposition qui tendait à instituer un système d'enseignement permettant de mettre fin à toute incitation à la haine pour des raisons raciales ou autres.⁶ Les Etats-Unis se prononcent donc pour la haine raciale, pour l'incitation à la haine raciale et pour les mesures de discrimination raciale. Et vous prétendez avoir créé un "monde libre". Chez vous, un noir ne peut fréquenter la même école qu'un blanc et ne peut aller dans un restaurant où vont les blancs, un noir et un blanc ne peuvent occuper des places voisines en tant que personnes libres et égales en droit. Est-ce cela votre "monde libre"?

84. Je pourrais citer d'autres exemples encore pour montrer quelles sont les normes démocratiques les plus

⁴ See document E/CN.4/SR.274.

⁵ See document E/CN.4/SR.281.

⁶ See document E/CN.4/285.

⁴ Voir le document E/CN.4/SR.274.

⁵ Voir le document E/CN.4/SR.281.

⁶ Voir le document E/CN.4/SR.285.

Human Rights against the most elementary and widely-known democratic standards and rules might be cited. The falsity of your demagogic utterances about a free world has therefore long been exposed. You are interested not in a free world, but in a world in the grip of United States imperialism. That is the kind of world you are interested in and which you call "free".

85. The United Kingdom representative, following in his United States representative's footsteps and supporting his intention to refer the USSR draft resolution to the Disarmament Commission, failed to reply to my question. Does he consider that an appeal by the Security Council to all States to accede to and ratify the Geneva Protocol—the importance of which he also does not deny—would in any degree prevent the United Nations Disarmament Commission from achieving a better, more adequate international agreement, including all the elements of a disarmament programme—the prohibition of atomic weapons, the prohibition of all other types of weapons of mass destruction, the reduction of armed forces and armaments, control and the submission of full official information on armaments by all States and their verification? The United Kingdom representative evaded a reply to that question. He announced that it could not be answered either by "yes" or by "no". That, however, is the root and essence of the problem under discussion, for an appeal by the Security Council will in no way prevent the United Nations Disarmament Commission from continuing its work on the problem of the reduction of armaments and the prohibition of atomic weapons. On the contrary, such an appeal will assist the Commission's work. A thing which is old but useful should not be ignored and thrown away until something new and more adequate is available. Only those who are preparing themselves for new acts of aggression, only those who are preparing to precipitate a new world war, only those who are preparing to use bacterial weapons and all other weapons of mass destruction can disseminate propaganda to the effect that the Geneva Protocol is obsolete—propaganda which is hostile to all mankind and which contradicts the elementary standards of international law.

86. The United Nations Disarmament Commission, and its two predecessors, which have been dissolved, have as yet been unable to reach agreement on a more complete instrument. The Disarmament Commission is continuing its work on this problem. Let us wish it success in reaching positive results as soon as possible in preparing a comprehensive programme for the reduction of armaments and armed forces, the prohibition of atomic weapons, etc. So long as it has not produced such an agreement, however, so long as no such international agreement exists, why do we cast aside the existing universally-known agreement, the Geneva Protocol?

élémentaires et les plus répandues contre lesquelles les Etats-Unis ont voté à la Commission des droits de l'homme. Le caractère démagogique et la fausseté de vos déclarations relatives au "monde libre" ont été dévoilés il y a longtemps. Ce n'est pas un monde libre qui intéresse les Etats-Unis, mais bien un monde qui soit à la merci des impérialistes américains. Voilà le monde qui vous tient à cœur et vous le qualifiez de "libre".

85. Sir Gladwyn Jebb, représentant du Royaume-Uni qui, suivant l'exemple de son collègue des Etats-Unis, a lui aussi l'intention de renvoyer le projet de résolution de l'Union soviétique à la Commission du désarmement, n'a cependant pas répondu à la question que je lui avais posée dans les termes suivants: un appel que le Conseil de sécurité adresserait à tous les Etats du monde pour les inviter à adhérer au Protocole de Genève et à le ratifier—appel dont le représentant du Royaume-Uni lui-même ne nie pas l'importance—empêcherait-il en quoi que ce soit, à son avis, la Commission du désarmement de chercher à parfaire l'accord et à rendre plus satisfaisant cet accord qui engloberait tous les éléments du programme de désarmement, à savoir: l'interdiction des armes atomiques, l'interdiction de toutes les armes de destruction massive, la réduction des forces armées et des armements, le contrôle, la présentation par tous les Etats de renseignements officiels et complets sur leurs armements et la vérification de ces renseignements? Le représentant du Royaume-Uni a évité de répondre à cette question. Il a déclaré qu'il était impossible d'y répondre par "oui" ou par "non". Et pourtant, c'est là la question essentielle en ce qui concerne le règlement du problème dont nous sommes saisis, car un appel du Conseil de sécurité ne saurait bien entendu empêcher la Commission du désarmement de poursuivre ses travaux relatifs aux problèmes que posent la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique. Au contraire, un appel de ce genre contribuera à faire avancer les travaux de cette Commission. Il ne faut ni écarter ni rejeter une formule ancienne, mais utile, tant qu'on n'a pas trouvé une nouvelle formule plus satisfaisante. Il n'y a que ceux qui préparent de nouveaux actes d'agression, qui cherchent à déclencher une nouvelle guerre mondiale, qui se proposent d'employer l'arme bactérienne et toutes les autres armes de destruction massive; il n'y a que ceux-là qui puissent prétendre que le Protocole de Genève est "périmé" et se livrer ainsi à une propagande contraire à tout principe d'humanité en même temps qu'aux règles les plus élémentaires du droit international.

86. Jusqu'à présent, la Commission du désarmement et les deux commissions antérieures, qui ont été dissoutes, ne sont pas parvenues à s'entendre sur un instrument plus satisfaisant. La Commission du désarmement poursuit l'étude de ce problème. Souhaitons-lui du succès, souhaitons qu'elle parvienne au plus tôt à des résultats concrets en mettant sur pied un large programme touchant la réduction des armements et des forces armées, l'interdiction de l'arme atomique, etc. Mais, aussi longtemps qu'elle ne sera arrivée à cette entente, qu'il n'y aura pas d'accord international dans ce domaine, pourquoi voulez-vous rejeter le Protocole de Genève, accord qui existe déjà et qui est généralement reconnu?

87. The United Kingdom representative spoke here of "the spirit of truth", of respect for "the spirit of truth". If, however, we are to be guided by respect for "the spirit of truth", the truth is that until a more complete international instrument for the prohibition of bacterial and chemical weapons has been framed, the Security Council is under obligation, and has a duty deriving from the United Nations Charter and from the responsibilities placed upon it in respect of the maintenance of international peace and security, to take action to ensure that all States accede to the Geneva Protocol prohibiting the use of bacterial and chemical weapons. When he speaks of truth but supports the United States proposal to refer the question to the United Nations Disarmament Commission, however, the United Kingdom representative is apparently guided not by the ancient aphorism: "I hold Plato dear, but I hold the truth dearer", but by the new American proverb produced in the conditions of American dollar dictatorship: "I hold the truth dear, but dollars dearer".

88. In complete support of the United States delegation's position and statement, the United Kingdom representative tried to refer to the imperfection of the Geneva Protocol, at the same time drawing attention to an exchange of views which took place between the Governments of the USSR and the United Kingdom in the best period of allied relations between the two countries, when the Soviet Union and the British peoples were united in a struggle against fascist aggression which threatened the world and civilization, which threatened to turn the peoples of the world into fascist slaves. This reference, however, merely emphasizes the force of the obligations arising out of the Geneva Protocol.

89. The United Kingdom representative recalled that Mr. Churchill warned Hitler and the Nazis that if they used chemical weapons against the Soviet Union, the United Kingdom would send its aircraft to drop on them the large stock of chemical bombs at its disposal. That warning was given on the basis of the reservations made by the United Kingdom and USSR Governments on signing the Geneva Protocol. Does this, however, mean that the obligations arising out of the Geneva Protocol are not binding on the United Kingdom and USSR Governments? Not at all, since the existence of the Protocol and the fact that the United Kingdom Government had ratified it made it impossible for Mr. Churchill to use any chemical weapons at all, inasmuch as he and the United Kingdom Government were bound by its provisions. Had it not been for the Protocol, it is not certain that Mr. Churchill would not have decided to drop chemical bombs on Germany. But the obligations arising out of the Geneva Protocol compelled the United Kingdom Government to observe it and merely to resort to the legitimate reservation it had made on signing the Protocol to warn Hitler not to use chemical weapons. Such was the binding power of the Geneva Protocol.

90. In view of all this, what grounds has the United Kingdom representative for disparaging the significance of the Geneva Protocol and the obligations deriving therefrom? It is obvious that the example he quoted proves the very opposite, proves the great political,

87. Le représentant du Royaume-Uni a parlé ici de "l'esprit de vérité" et du respect qu'il exige. Mais s'il est vrai que nous devons du respect à la vérité, il faut constater que la vérité est la suivante: tant qu'on n'aura pu élaborer, en matière d'interdiction de l'arme bactérienne et de l'arme chimique, un instrument international plus satisfaisant, le Conseil de sécurité doit, aux termes de la Charte des Nations Unies et conformément à ses obligations touchant le maintien de la paix et la sécurité internationales, prendre des mesures pour que tous les Etats adhèrent au Protocole de Genève interdisant l'emploi des armes bactériennes et chimiques. Il semble que, lorsqu'il a parlé de la vérité et qu'il a appuyé la proposition des Etats-Unis tendant à renvoyer la question à la Commission du désarmement, le représentant du Royaume-Uni a suivi, non pas la maxime antique qui dit: "Platon m'est cher, mais la vérité m'est plus chère encore" mais la maxime américaine, formulée sous le *diktat* américain du dollar: "La vérité m'est chère, mais les dollars me sont plus chers encore".

88. Adoptant une position identique à celle du représentant des Etats-Unis, dont il reprend les déclarations, le représentant du Royaume-Uni a tenté de montrer que le Protocole de Genève ne répondait plus aux nécessités actuelles, et il a rappelé à ce sujet l'échange de vues qui avait eu lieu entre les Gouvernements du Royaume-Uni et de l'URSS en des temps meilleurs, lorsque ces deux pays étaient alliés et lorsque les peuples de l'Union soviétique et du Royaume-Uni luttaient ensemble contre l'agression fasciste, cette menace contre la paix et la civilisation qui risquait de faire des peuples du monde les esclaves du fascisme. Mais, ce faisant, il a précisément fait ressortir l'importance des obligations qui découlent du Protocole de Genève.

89. Le représentant du Royaume-Uni a rappelé que M. Churchill avait prévenu Hitler et les nazis que, s'ils employaient l'arme chimique contre l'Union soviétique, l'aviation britannique lancerait les nombreuses bombes chimiques que le Royaume-Uni possédait. Cet avertissement était fondé sur les réserves que le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement de l'URSS avaient formulées lors de la signature du Protocole de Genève. Mais cela signifie-t-il que les dispositions du Protocole de Genève n'ont pas force obligatoire pour les Gouvernements du Royaume-Uni et de l'Union soviétique? Nullement. Les dispositions de ce protocole et le fait que le Gouvernement britannique l'a ratifié n'ont précisément pas donné à M. Churchill la possibilité d'employer l'arme chimique, car M. Churchill et le Gouvernement britannique se trouvent liés par les dispositions du Protocole de Genève. S'il n'y avait eu de protocole, il n'est pas certain que M. Churchill ne se fût pas décidé à lancer des bombes chimiques sur l'Allemagne. Mais le Gouvernement du Royaume-Uni n'a pu éluder les obligations découlant du Protocole de Genève, et, lorsqu'il a averti Hitler de ne pas recourir à l'arme chimique, il n'a fait que appuyer sur la réserve légitime qu'il avait formulé au moment de la signature du protocole. Voilà quels sont les effets du Protocole de Genève et des obligations qui en découlent.

90. Comment le représentant du Royaume-Uni peut-il alors minimiser l'importance du Protocole de Genève et des obligations qui en découlent? N'est-il pas clair que l'exemple qu'il a cité prouve, au contraire, l'importance considérable que ces engagements revêtent dans

legal and moral force of the obligations arising from the Geneva Protocol. The fact that Mr. Churchill, with, in his own words, an enormous stock of chemical bombs at his disposal, did not make use of them at a time of bitter conflict, shows that the Geneva Protocol acted as a deterrent, prevented the launching of bacterial and chemical warfare at that time, and saved millions upon millions of lives. Therein lies the significance of the Geneva Protocol and of the great political, moral and legal obligations it places on the States which have ratified it.

91. Furthermore, it explains why the United States leaders fear the Protocol and its ratification. It is precisely the tremendous force of the obligations which the Protocol places on States, governments and nations which is compelling the rulers of the United States to evade ratification of the Protocol, for the reasons I have already mentioned. That is the gist of today's discussion, the very substance of the question under consideration.

92. Thus the discussion has shown that the opponents of the USSR proposal have been unable to refute its force and logic. They have been unable to minimize the significance of the Geneva Protocol. It is obvious that there is an understanding among some of them; their statements make this plain. The United States Press shows that they have held very long conferences on the strategy and tactics to be adopted in the Security Council to prevent the adoption of the Soviet Union proposal. There is an understanding among them to prevent the adoption of this proposal. If such a plan exists, however, it constitutes a direct violation of this international agreement by those States which ratified it, since the ratifying States assumed a solemn international undertaking to bend their efforts toward the States' acceding to the Protocol, an undertaking to seek to persuade other States to accede to and ratify the Protocol.

93. In present conditions, and for the reasons set forth by the Soviet Union delegation in its statement of 18 June [577th meeting], it is the duty of the Security Council to approach this problem seriously and with a sense of responsibility, and to solve it, bearing in mind that an appeal by the Security Council to all States will appreciably promote the strengthening of peace and international security by exerting a substantial restraining influence on the modern aggressors, who are preparing to use weapons of mass destruction, including bacterial weapons. Such an act by the Security Council will be in the interest of peace, and if that is so, the Security Council has no right, either moral or legal, to refrain from taking such a step, a step calculated to strengthen peace and security.

94. It is for precisely these reasons that the Soviet Union delegation, on the instructions of the Government of the USSR, has submitted this proposal and urges its adoption. The USSR delegation considers the United States proposal to be unfounded and false and

le domaine politique et moral et dans celui du droit international? Le fait que M. Churchill, qui, comme il l'a dit lui-même, disposait d'un stock important de bombes chimiques, ne les a pas utilisées pendant une guerre acharnée prouve que le Protocole de Genève a joué le rôle d'un principe modérateur, qu'il a empêché le déclenchement d'une guerre chimique et bactérienne à cette époque, et qu'il a sauvé la vie de millions d'êtres humains. C'est dans cet élément que réside l'importance du Protocole de Genève et des sérieuses obligations politiques, morales et de droit international qu'il impose aux gouvernements qui l'ont ratifié.

91. Cela nous fait comprendre en même temps pourquoi les milieux dirigeants des Etats-Unis ont peur de ce protocole et ont peur de la ratifier. C'est précisément l'importance capitale des obligations que ce protocole impose aux Etats, aux gouvernements et aux peuples qui oblige les milieux dirigeants des Etats-Unis à se dérober et à se soustraire à la ratification de ce protocole pour les raisons que j'ai déjà données. Tel est le bilan de nos débats d'aujourd'hui, tel est le sens de la question que nous étudions actuellement.

92. La présente discussion a donc montré que les adversaires de la proposition de l'URSS sont incapables de réfuter le bien-fondé et la logique de cette proposition. Ils se sont révélés incapables de minimiser l'importance du Protocole de Genève. Il est évident qu'un certain nombre d'entre eux se sont entendus à l'avance. Cela ressort de leurs déclarations. La lecture de la presse américaine montre qu'ils se sont longuement consultés pour savoir quelle "stratégie" et quelle "tactique" ils devaient employer devant le Conseil de sécurité pour mettre obstacle à l'adoption de la proposition de l'Union soviétique. Ils sont de connivence pour empêcher l'adoption de cette proposition. Mais, si de telles intentions existent, elles constituent, de la part de ceux qui ont ratifié le protocole de Genève, une violation flagrante de cet accord international. En effet, les Etats qui ont ratifié ce protocole se sont tous solennellement engagés sur le plan international à déployer tous leurs efforts pour que les autres gouvernements adhèrent au protocole, ils ont pris l'engagement d'inciter les autres gouvernements à adhérer à ce protocole et à le ratifier.

93. Dans les circonstances actuelles et pour les raisons que la délégation de l'URSS a exposées dans son intervention du 18 juin [577ème séance], le Conseil de sécurité a le devoir d'aborder ce problème sérieusement et avec le sentiment de ses responsabilités; il doit résoudre ce problème en sachant que, si le Conseil invite tous les Etats à adhérer au protocole, sa décision contribuera fortement à renforcer la paix et la sécurité internationales et à énoncer d'importants principes modérateurs dont l'effet se fera sentir sur les agresseurs modernes qui se préparent à employer les armes de destruction massive, et notamment l'arme bactérienne. Une telle décision du Conseil de sécurité servirait à la paix. S'il en est ainsi, le Conseil n'a aucun droit ni moral ni juridique de refuser de prendre une décision si utile au renforcement de la paix et de la sécurité.

94. C'est précisément pour ces raisons que la délégation de l'Union soviétique, agissant sur les instructions de son gouvernement, a présenté cette proposition et insiste pour que le Conseil l'adopte. La délégation de l'URSS juge non fondée et fallacieuse la proposition

designed to transfer the USSR draft resolution to the Disarmament Commission and there bury it, just as many other USSR proposals aimed at achieving the real prohibition of atomic weapons and other weapons of mass destruction, just as many other USSR proposals, aimed at achieving a real reduction in armaments and armed forces, have been buried in the Commission and the organs which preceded it.

95. The USSR delegation vigorously protests against these plans on the part of the United States delegation. The conclusion which the USSR delegation draws from this is that the United States delegation and the Government of the United States cannot bring itself openly to reject the Soviet Union proposals, since that would be too odious a course even for the Government of the United States. Other devious methods have therefore been chosen, manoeuvres designed to channel the USSR draft resolution into the Commission and bury it there.

96. Who can fail to know that the reduction of armaments and the prohibition of atomic weapons have been discussed in the United Nations since its very earliest days—that is to say for six years? But not one step forward has been taken. How much longer will the discussion of this question continue? No one knows.

97. How long will the Government of the United States, which has officially rejected the policy of peace and officially proclaimed a "policy of strength", and which, in accordance with that policy, is conducting a frantic armaments race and preparing a new world war—how long will the Government of the United States continue to oppose the adoption of definite decisions on the prohibition of atomic weapons and on the prohibition of all other types of weapons of mass destruction, including bacterial and chemical weapons? How long will the United States, with its "policy of strength" and its armaments race policy, continue to prevent the United Nations Disarmament Commission from adopting a really concrete decision on the reduction of armaments and the prohibition of atomic weapons? No one knows.

98. Why must we wait until something happens, at some indefinite time, in the United Nations Disarmament Commission? It would be more correct, more honourable and more fully in accordance with the obligations laid upon the Council by the United Nations Charter if the Security Council adopted the Soviet Union proposal to appeal to all States to accede to the Geneva Protocol without waiting for the United Nations Disarmament Commission to formulate some better and more complete agreement—if indeed it ever succeeds in doing so.

99. That is the situation. In the light of these facts, anyone who opposes the Soviet Union proposals—and their chief opponent is the United States of America—reveals himself as an adversary of the Geneva Protocol, which provides for the prohibition of the use in war of chemical and bacterial methods.

100. In the documents issued by the United Nations Secretariat to which the USSR delegation referred at the last meeting, and from which the United Kingdom representative read extracts today, details will be found on how the League of Nations and its organs regarded

des Etats-Unis tendant à renvoyer le projet de résolution de l'URSS à la Commission du désarmement, où ce projet serait enterré comme ont été enterrées de nombreuses propositions de l'URSS tendant à l'interdiction effective de l'arme atomique et des autres types d'armes de destruction massive, comme ont été enterrées, tant à cette commission qu'aux commissions précédentes, les nombreuses propositions que l'Union soviétique avait présentées en vue d'aboutir à une réduction réelle des armements et des forces armées.

95. La délégation de l'URSS s'oppose catégoriquement à ces intentions qui animent la délégation des Etats-Unis. La délégation de l'URSS en tire la conclusion suivante: la délégation et le Gouvernement des Etats-Unis n'osent pas rejeter ouvertement la proposition de l'URSS, car cela serait trop odieux, même de la part du Gouvernement des Etats-Unis. Aussi ont-ils choisi une voie détournée et ont-ils recours à une manœuvre pour renvoyer le projet de résolution de l'URSS à la Commission où il sera enterré.

96. Qui peut ignorer que l'Organisation étudie la question de l'interdiction de l'arme atomique et de la réduction des armements depuis les premiers jours de sa création, c'est-à-dire depuis six ans? Mais on n'a accompli aucun progrès. Combien de temps durera encore l'examen de cette question? Nul ne le sait.

97. Combien de temps le Gouvernement des Etats-Unis, qui a officiellement rejeté une politique de paix pour formuler une "politique de force" et qui, dans le cadre de cette politique, se livre à une course folle aux armements et à la préparation d'une nouvelle guerre, continuera-t-il de s'opposer à l'adoption de décisions concrètes relatives à l'interdiction de l'arme atomique et de toutes les armes de destruction massive, y compris les armes bactériennes et chimiques? Combien de temps les Etats-Unis et leur politique de force et de course aux armements empêcheront-ils la Commission du désarmement d'adopter au sujet de la réduction des armements et de l'interdiction de l'arme atomique une décision qui puisse être suivie d'effet? Nul ne le sait.

98. Pourquoi devons-nous attendre un événement qui se produirait à la Commission du désarmement dans un avenir indéterminé? Le Conseil de sécurité agirait mieux et avec plus d'honnêteté, il se conformerait aux obligations qui lui incombent aux termes de la Charte des Nations Unies, s'il adoptait la proposition de l'URSS tendant à adresser à tous les Etats une invitation pour les prier d'adhérer au Protocole de Genève, sans attendre que la Commission du désarmement ait élaboré un plan meilleur, plus concret, à supposer qu'elle y arrive un jour.

99. Telle est la situation. Ces faits indiquent suffisamment que ceux qui s'opposent à la proposition de l'URSS—il s'agit au premier chef des Etats-Unis—se montrent les ennemis du Protocole de Genève qui interdit d'employer à la guerre l'arme chimique et l'arme bactérienne.

100. Le document du Secrétariat dont la délégation de l'URSS a fait état à la séance précédente et dont le représentant du Royaume-Uni a cité aujourd'hui des extraits contient des renseignements détaillés sur le jugement que la Société des Nations avait porté sur

bacterial weapons. They regarded them as weapons directed against all mankind, and their use was described as an offence against international law. We in our day have no grounds for reconsidering that opinion and regarding it as "obsolete", despite the United States representative's attempt to fabricate some unfounded distinction in this matter between the years 1926 and 1952. No one, not even the United States representative, has any moral or legal grounds for rejecting the judgment on bacterial weapons stated by the League of Nations and its organs, namely, that such weapons are directed against all mankind and that their use constitutes a crime under international law.

101. That was the true judgment made a quarter of a century ago. It cannot be denied — and this is the truth, Sir Gladwyn — that this judgment is still absolutely valid and correct to this day. The Security Council is therefore in duty bound to take measures to prevent the use of these weapons, which are directed against all mankind and the use of which is a crime under international law. It follows that anyone who opposes the Soviet Union proposal to invite governments to accede to and ratify the Geneva Protocol is acting against the interests of all mankind. These are the facts, and the Security Council must act in the light of these facts.

102. As for the "open world", the United States representative in the Disarmament Commission, in proclaiming the "open world", proposed that all States should give full information concerning their armaments and armed forces, while the United States was to give no information concerning atomic weapons. In American, this is called an "open world".

At this point, the interpretation into English of the foregoing statement was given.

103. The PRESIDENT (*translated from Russian*): We have a proposal that, in view of the lateness of the hour, we should postpone the interpretation into French of the statement made today by the USSR representative until the next meeting, if the French representative agrees. If there are no objections and if the French representative agrees, we shall do so.

104. Mr. HOPPENOT (France) (*translated from French*): May I ask when the next meeting will be held? Will it be tomorrow?

105. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I am at the disposal of the Security Council. I am prepared to hold a meeting even on Sunday.

106. Mr. GROSS (United States of America): On the basis of some quite informal discussions which I have had during the last few minutes, I think that several members of the Council would prefer not to have a meeting tomorrow or Sunday.

107. I, myself, should like to suggest that this meeting should continue in order to hear the French interpretation of the President's remarks.

108. The PRESIDENT (*translated from Russian*):

l'arme bactérienne: elle y voyait une arme dirigée contre l'humanité tout entière, et elle a qualifié l'emploi de cette arme de crime en droit international. Actuellement, nous n'avons aucune raison de revenir sur cette opinion et de la juger "périmée", malgré les efforts déployés par le représentant des Etats-Unis pour établir, sans preuves à l'appui, que la situation en 1952 n'a rien de commun avec celle qui existait en 1926. Personne, pas même le représentant des Etats-Unis, n'a de raison juridique ou morale de rejeter le jugement que la Société des Nations et ses organes ont porté sur l'arme bactérienne, cette arme dirigée contre l'humanité tout entière et dont l'emploi constitue un crime en droit international.

101. Tel est le jugement véridique qui a été porté il y a un quart de siècle sur cette arme. Il faut reconnaître — je me permets de le rappeler au représentant du Royaume-Uni — que ce jugement est parfaitement juste et valable dans les circonstances actuelles, et c'est pourquoi le Conseil de sécurité doit prendre des mesures pour empêcher l'emploi de cette arme qui est dirigée contre l'humanité tout entière et dont l'emploi constitue un crime en droit international. Il s'ensuit que ceux qui s'opposent à la proposition de l'URSS tendant à ce qu'on adresse aux gouvernements une invitation pour les prier d'adhérer au Protocole de Genève et de ratifier ce protocole agissent à l'encontre des intérêts de l'humanité tout entière. Tels sont les faits, et c'est à la lumière de ces faits que doit agir le Conseil de sécurité.

102. Pour ce qui est du "monde sans secrets", je voudrais rappeler qu'en préconisant l'instauration de ce "monde", M. Cohen, représentant des Etats-Unis à la Commission du désarmement, a demandé à tous les Etats de fournir des renseignements complets sur leurs armements et leurs forces armées, alors que les Etats-Unis devaient garder le silence sur leurs propres armes atomiques. C'est cela que les Etats-Unis considèrent comme un "monde sans secrets".

A ce moment, il est donné lecture de l'interprétation en anglais de la déclaration ci-dessus.

103. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Etant donné l'heure tardive, il a été proposé de reporter à la prochaine séance l'interprétation française de la déclaration du représentant de l'Union soviétique, si toutefois le représentant de la France y consent. S'il n'y a pas d'objections et si le représentant de la France donne son consentement, c'est ainsi que nous allons procéder.

104. M. HOPPENOT (France): Puis-je demander quand aura lieu la prochaine séance? Aura-t-elle lieu demain?

105. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Je suis à la disposition du Conseil de sécurité. Je suis prêt à siéger même dimanche.

106. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Il ressort des échanges de vues que je viens d'avoir avec mes collègues que plusieurs membres du Conseil préféreraient ne pas se réunir demain ou dimanche.

107. Pour ma part, je propose que nous poursuivions la séance actuelle et que nous entendions l'interprétation française des observations du Président.

108. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Du mo-

If the United States representative has had time, during the interpretation into English of the USSR representative's statement, to hold a secret meeting of the Security Council, and if there are no objections to this proposal, we shall continue the meeting.

109. To clarify matters, I should add that I have another speaker on my list, the representative of Chile. May I ask him how long he will require for his statement and whether he insists on speaking today.

110. Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): I do not think my remarks will take more than about fifteen minutes. With regard to my wish to take the floor today, I do not think my remarks are important enough to justify the Council's departing from its usual practice. In this respect, I am at the Council's disposal: if it is decided to continue the present meeting, I shall speak today; if it is decided to hold a meeting tomorrow or some other day, I shall speak then.

111. The PRESIDENT (*translated from Russian*): According to my arithmetic, about thirty-five minutes will be required for the interpretation into French of the USSR delegation's statement. If the representative of Chile speaks for fifteen minutes in his own language, thirty minutes will be required for the interpretation of his statement. That will make thirty-five minutes, plus forty-five minutes — one hour and twenty minutes. Thus, unless I am mistaken, we must possess our souls in patience for another hour and twenty minutes.

112. If the members of the Security Council intend to work for another hour and a half, let us continue our work. But perhaps we can postpone the interpretation of the USSR delegation's statement, and the Chilean representative's statement, since he does not insist on speaking today, until the next meeting, and we could now decide on the date of that meeting.

113. Mr. SANTA CRUZ (Chile): (*translated from Spanish*): I should like to know whether there are any other speakers on your list, Mr. President, because if there are, I would have no objection to speaking after them.

114. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I have no more speakers on my list. One representative has told me unofficially that he might speak at the next meeting. I have not mentioned the USSR delegation, which has reserved the right to make some observations at the next meeting.

115. Mr. GROSS (United States of America): I am certain that the President of the Security Council would not have any secret Council meetings to ascertain the fact which he just announced, and I think that it was quite inappropriate to construe my remarks the way the President did. I had a discussion with several members, including the representative of Chile. I think the representative of Chile was too modest in saying that his remarks may not be of sufficient interest to the Council to be heard this evening. I, for one, would be

ment que le représentant des Etats-Unis a réussi à tenir une "réunion secrète" d'un groupe de membres du Conseil pendant la déclaration de l'Union soviétique était interprétée en anglais, et s'il n'y a pas d'objections à cette proposition, nous allons poursuivre nos travaux.

109. Je tiens à ajouter, pour être précis, que j'ai encore un orateur sur ma liste, à savoir le représentant du Chili. Je voudrais lui demander combien il lui faudrait de temps pour faire sa déclaration, et je voudrais savoir également s'il insiste pour prendre la parole dès aujourd'hui.

110. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Je crois qu'il me faudra quinze minutes tout au plus pour faire ma déclaration. Tout en demandant à prendre la parole dès aujourd'hui, je ne crois pas que les observations que j'ai à présenter soient suffisamment importantes pour que le Conseil s'écarte de sa méthode habituelle. A cet égard, je suis entièrement à la disposition du Conseil: s'il décide de poursuivre la présente séance, je prendrai la parole aujourd'hui même; s'il décide de tenir une séance demain, ou n'importe quel autre jour, je prendrai la parole à ce moment-là.

111. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Il suffit de faire un calcul arithmétique pour se rendre compte qu'il faudra environ trente-cinq minutes pour procéder à l'interprétation en français de la déclaration que vient de faire le représentant de l'URSS. Si le représentant du Chili parle en sa langue maternelle, il faudra trente minutes pour interpréter son discours. Au total, trente-cinq et quarante-cinq minutes font une heure vingt. Sauf erreur, il faudrait donc que les membres du Conseil fassent preuve de patience pendant encore une heure et vingt minutes.

112. Si les membres du Conseil de sécurité veulent bien poursuivre leurs travaux pendant une heure et demie, nous continuerons à siéger. Cependant, il serait peut-être plus indiqué de reporter à notre prochaine séance — dont nous pourrions fixer la date — l'interprétation de la déclaration de la délégation de l'URSS et l'intervention du représentant du Chili, d'autant plus que ce dernier n'insiste pas pour prendre la parole dès aujourd'hui.

113. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Je voudrais savoir s'il y a d'autres orateurs sur la liste du Président. S'il y en a, je ne verrai aucun inconvénient à prendre la parole après eux.

114. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Il n'y a pas d'autres orateurs sur ma liste. Au cours d'un échange de vues officieux, un des membres du Conseil m'a dit qu'il demanderait peut-être la parole à la prochaine séance. D'autre part, la délégation de l'URSS s'est réservé le droit de formuler quelques observations au cours de la prochaine réunion.

115. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je suis persuadé que le Président du Conseil de sécurité n'aura pas besoin de réunir le Conseil en séance secrète pour s'assurer de la justesse de l'observation qu'il vient de faire; j'estime tout à fait déplacé d'attribuer à mes paroles le sens qu'il vient de leur donner. J'ai procédé à un échange de vues avec plusieurs de mes collègues, y compris le représentant du Chili. Je crois que le représentant du Chili fait preuve d'une trop grande modestie en disant que les

most anxious to hear them. I hope, in any event, that we could proceed with the French interpretation of the President's remarks, and when that is concluded, perhaps consider anew whether the Council wishes to proceed to the statement by the representative of Chile. Perhaps if that takes longer than the representative of Chile now anticipates, it might be possible to postpone the interpretation of his speech until Monday.

116. In any event, I should like to press, if I may, for at least a continuation of the meeting with the French interpretation of the President's remarks. Then I should hope that we might at least have the benefit of the original of the statement by the representative of Chile.

117. The PRESIDENT (*translated from Russian*): In making my arithmetical calculations, I took into account the fact that we have held two rather long meetings today and that the members of the Security Council are tired. If members of the Security Council wish to continue working, however, let us continue.

118. Mr. HOPPENOT (France) (*translated from French*): I waived the French interpretation of your statement, Mr. President, in deference to what I took to be the Council's unanimous wish. However, since some members wish to hear the French interpretation of your statement today, I would ask that that course be followed. I am ready, not, as you have said, to arm myself with patience—that would not be very courteous either to your remarks or to those we are about to hear from the representative of Chile—but to carry on with our proceedings until the Council sees fit, this evening, to conclude them.

119. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I did not make my remark out of deference to anyone personally, but out of deference to all the members of the Security Council, who have sat here all day and are rather tired. That was the consideration by which I was guided. I would repeat, however, that if the members of the Security Council wish to continue to work, let us continue.

120. Let us consider this discussion closed, and continue our work.

The French interpretation of the President's statement was given.

121. Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): The interpretation lasted for over thirty-five minutes and I do not know whether the Council will wish to go on working.

122. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I am at the disposal of the Security Council. The United States representative expressed the wish that we should continue our work. I am prepared to continue.

123. Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): My position is this: If there are any more speakers who wish to speak at this meeting, I shall be glad to make my remarks today. However, if I am to be the only speaker, I should prefer to speak at the next meeting.

remarques qu'il désire présenter n'offrent peut-être pas assez d'intérêt pour que le Conseil les écoute ce soir même. Je serais pour ma part très heureux de les entendre dès maintenant. J'espère en tout cas que nous pourrions avoir l'interprétation en français de l'intervention du Président et que nous pourrions ensuite examiner à nouveau la question de savoir si le Conseil désire entendre la déclaration du représentant du Chili. Si cette déclaration doit prendre plus longtemps que le représentant du Chili ne le pense maintenant, nous pourrions reporter à lundi l'interprétation de son intervention.

116. En tout cas, je demande instamment au Conseil de poursuivre la séance, ne serait-ce que pour entendre l'interprétation en français de l'intervention du Président. J'espère qu'ensuite nous aurons le plaisir d'entendre l'intervention du représentant du Chili, tout au moins dans la langue originale.

117. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): En faisant mon calcul arithmétique, j'ai pensé que nous avions eu aujourd'hui deux séances fort longues et que les membres du Conseil étaient fatigués. Cependant, s'ils tiennent à poursuivre leurs travaux, nous continuerons à siéger.

118. M. HOPPENOT (France): J'ai renoncé à l'interprétation en français de votre discours, Monsieur le Président, parce que je pensais répondre ainsi aux convenances de tous les membres du Conseil. Mais puisque certaines voix se font entendre pour désirer écouter, aujourd'hui même, l'interprétation en français de votre discours, je demande qu'il en soit ainsi et je suis prêt, pour ma part, non pas, comme vous l'avez dit, à m'armer de patience—ce qui n'est peut-être pas très obligeant, ni pour votre propre discours, ni pour celui que nous entendrons ensuite du représentant du Chili—mais à poursuivre nos travaux jusqu'au moment où le Conseil voudra, ce soir, y mettre fin.

119. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): En formulant cette observation, je ne voulais pas faire preuve de politesse à l'égard d'un représentant particulier, mais bien à l'égard de tous les membres du Conseil qui avaient siégé toute la journée et qui sont sans doute fatigués. C'est de cela que je me suis inspiré. Je répète, toutefois, que, si les membres du Conseil désirent poursuivre leurs travaux, nous continuerons à siéger.

120. Considérons cette discussion comme close, et poursuivons nos travaux.

Il est donné lecture de l'interprétation en français du discours du Président.

121. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): L'interprétation a duré plus de trente-cinq minutes, et je ne sais si le Conseil désire prolonger la séance.

122. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Je me tiens à la disposition du Conseil. Le représentant des Etats-Unis a exprimé le désir de poursuivre nos travaux. Je suis prêt à lui donner satisfaction.

123. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Ma position est la suivante: si d'autres membres du Conseil veulent prendre la parole au cours de la présente séance, je serai très heureux de présenter aujourd'hui mes observations, mais, si le Conseil ne devait prolonger la séance que pour entendre mon inter-

124. The PRESIDENT (*translated from Russian*): I have one more speaker on my list — the United States representative.

125. I call upon the representative of the United States on a point of order.

126. Mr. GROSS (United States of America): On a point of order: My action in raising my hand for the purpose of indicating my desire to make a comment was misunderstood by the President. I did not indicate any intention to make a statement. I simply wanted to say, in response to the comment of the representative of Chile, that certainly, in deference to his wishes, I would not request a continuation of this meeting. If the representative of Chile prefers to speak at another meeting, I wish to respect that request.

127. The PRESIDENT (*translated from Russian*): The situation is extremely confused. Before the interpretation into French of the USSR delegation's statement, the United States and Chilean representatives stated that they were prepared to continue our work. I made a calculation and informed the Security Council that that would require a minimum of one hour and twenty minutes. On that basis, we decided to go on working for an hour and a half, taking into account the time that would be required to interpret the USSR delegation's statement into French and the further forty-five minutes required for the Chilean representative's statement and for the two interpretations.

128. We took that decision and I cannot see why we should reconsider it. I call upon the representative of Chile. If he does not wish to speak that is for him to decide.

129. Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): I shall start my speech at once, Mr. President. I only made my remark in deference to all my colleagues and to yourself, not because I had any objection to speaking today.

130. At a previous [577th] meeting, Mr. President, I asked you a question which was not answered. When we were discussing the inclusion of this item in the agenda, I asked you under what Article of the Charter it was being submitted to the Security Council. I added that I supposed that it was under Article 34, which authorizes the Security Council to investigate any situation which might lead to international friction. I supposed that the representative of the Soviet Union, who had been trying to have the Disarmament Commission make a study of charges which he had made regarding the alleged use of bacterial weapons in Korea, had decided to take those charges to the Security Council in view of the fact that the Disarmament Commission had declared itself to be incompetent to deal with specific charges concerning the use of weapons of any kind, and had said that the Commission's terms of reference were to prepare plans or proposals for the reduction of armaments and armed forces and the prohibition of atomic weapons and other weapons of mass destruction, including bacterial weapons.

vention, je préférerais prendre la parole à la prochaine séance.

124. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Il y a encore un orateur sur ma liste — le représentant des Etats-Unis.

125. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis pour une motion d'ordre.

126. M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Motion d'ordre: si j'ai levé la main, c'est uniquement pour indiquer mon intention de présenter une observation; le Président s'est mépris sur le sens de mon geste, car je n'ai pas l'intention de prononcer une déclaration. Je tiens simplement à répondre au représentant du Chili, et à préciser que, pour accéder à ses désirs, je ne demande pas à ce que la séance se poursuive. Si le représentant du Chili préfère prendre la parole au cours d'une autre séance, je suis prêt à m'incliner devant cette préférence.

127. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): La situation est extrêmement confuse. Avant que le Conseil entende l'interprétation en français de la déclaration de la délégation de l'URSS, les représentants des Etats-Unis et du Chili avaient déclaré qu'ils étaient prêts à poursuivre les travaux. J'ai fait un calcul, et j'ai indiqué au Conseil que, dans ces conditions, il nous faudrait continuer à siéger pendant au moins une heure et vingt minutes. Nous avons donc décidé de continuer à travailler encore pendant une heure et demie, étant donné qu'il fallait du temps pour faire interpréter en français la déclaration de la délégation de l'Union soviétique et que la déclaration du représentant du Chili et son interprétation en deux langues devait prendre encore quarante-cinq minutes.

128. Nous avons pris une décision à cet effet, et il n'y a pas de raison d'y revenir. Je donne la parole au représentant du Chili. S'il refuse de la prendre, cela ne tient qu'à lui.

129. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Je vais exposer immédiatement l'attitude de ma délégation. Je n'ai formulé la remarque précédente que par déférence envers mes collègues et envers vous-même, Monsieur le Président, et non pas parce qu'il me déplaisait de prendre la parole aujourd'hui même.

130. Lors d'une précédente séance [577ème séance], j'ai posé une question à laquelle je n'ai pas eu l'heur d'obtenir une réponse. Lorsque nous avons étudié la questions de savoir s'il fallait inscrire cette question à l'ordre du jour, j'ai demandé de quel article de la Charte on se réclamait. Je supposais que c'était en vertu de l'Article 34, qui autorise le Conseil de sécurité à intervenir devant toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations. J'imaginai que le représentant de l'Union soviétique — qui avait insisté pour que ce soit la Commission du désarmement qui étudie les accusations qu'il avait lui-même présentées touchant l'usage qui aurait été fait de l'arme bactérienne en Corée — avait décidé de porter ces accusations devant le Conseil de sécurité, étant donné que la Commission du désarmement s'était déclarée incompétente pour examiner des accusations précises ayant trait à l'utilisation de n'importe quel type d'armes et avait déclaré que le mandat de la Commission consistait à élaborer des plans ou des propositions touchant la réduction des armements et des forces armées, l'interdiction de l'arme

131. As I have said, Mr. President, you did not reply explicitly, but from what you said in submitting your draft resolution and in replying to the United States representative, the following is clear: The Soviet Union delegation has definitely not called the attention of the Council to a situation endangering international peace and security, of the kind envisaged in Articles 34 and 35 of the Charter. On the contrary. You made the following very clear statement, which I quote:

“... the Soviet Union delegation has submitted a proposal which has no connexion whatsoever with the question of events in Korea... I firmly declare that I am interested in the present instance only in the strict question of accession to and ratification of the Geneva Protocol.”

132. You have just repeated that statement now. There can be no doubt then that the question raised by the representative of the Soviet Union falls under some other of the provisions of the Charter which lay down the powers of the Security Council, and in particular under Article 26, which establishes that “the Security Council shall be responsible for formulating plans to be submitted to the Members of the United Nations for the establishment of a system for the regulation of armaments”.

133. The Soviet Union's draft resolution appeals to the Council to decide “to appeal to all States, both Members of the United Nations and non-member States, which have not yet ratified or acceded to the Protocol for the prohibition of the use of bacterial weapons, signed at Geneva on 17 June 1925, to accede to and ratify the said Protocol”.

134. The preamble of the draft resolution, far from mentioning specific facts which made this appeal by the Security Council imperative for the maintenance of peace, turns exclusively on alleged differences of opinion among statesmen and public figures in various countries concerning the admissibility of using bacterial weapons, and on the fact that world public opinion has rightly condemned the use of such weapons.

135. The general nature of the USSR proposal is then perfectly clear: it aims at securing the effective prohibition of the use of bacterial weapons in future by ensuring that all States, whether Members or non-members, accede to or ratify a treaty which has existed between a number of countries since 1925. As several speakers have said, however, there is a special organ under the authority of the Security Council — the Disarmament Commission — whose function it is to study and propose plans for obtaining the prohibition of all weapons of mass destruction, including, of course, bacterial weapons. The plan of work which the Commission adopted at the outset of its work expressly refers to this. The Commission is composed of the members of the Security Council, with the addition of Canada. It seems to me, therefore, that nothing could be more reasonable than to refer this proposal, which relates to the prohibition of a weapon of mass destruction, to the technical body of which we ourselves are the members, and which is attempting to formulate

atomique et des autres armes de destruction massive, y compris l'arme bactérienne.

131. Ainsi que je l'ai déjà dit, Monsieur le Président, votre réponse n'a pas été explicite; toutefois, les paroles que vous avez prononcées en présentant votre projet de résolution et en répondant au représentant des États-Unis nous amènent sans aucun doute à la conclusion suivante: il est certain que la délégation de l'Union soviétique n'a pas attiré l'attention du Conseil sur une situation qui menace la paix et la sécurité, c'est-à-dire sur une situation prévue aux Articles 34 et 35 de la Charte. Vous avez été très précis en déclarant ce qui suit (je cite):

“... la proposition de l'Union soviétique n'a rien de commun avec les événements de Corée... je déclare formellement [que] je ne m'intéresse en l'occurrence qu'à la question de principe de l'adhésion au Protocole de Genève et de la ratification de ce protocole.”

132. Le Président vient de répéter cette affirmation. Il n'y a donc pas le moindre doute que la question présentée par le représentant de l'Union soviétique a trait à d'autres dispositions de la Charte qui définissent les attributions du Conseil, et plus spécialement de la disposition de l'Article 26 qui prévoit que “le Conseil de sécurité est chargé... d'élaborer des plans qui seront soumis aux Membres de l'Organisation en vue d'établir un système de réglementation des armements”.

133. En effet, le projet de résolution de l'Union soviétique demande que le Conseil “décide d'inviter tous les États Membres ou non membres de l'Organisation des Nations Unies qui n'ont pas encore ratifié le Protocole interdisant l'emploi de l'arme bactérienne signé à Genève le 17 juin 1925 ou qui n'y ont pas encore adhéré, à adhérer audit protocole et à le ratifier”.

134. Les considérants de ce projet, loin de mentionner des faits déterminés qui établiraient que le maintien de la paix exige d'adresser cette invitation, ne font que mentionner, d'une part, une divergence de vues qui existerait entre les dirigeants et les personnalités influentes de divers pays touchant le point de savoir si le recours à l'arme bactérienne est admissible, d'autre part, la juste condamnation par l'opinion mondiale de tout recours à l'arme bactérienne.

135. En conséquence, le caractère général de la proposition de l'URSS est parfaitement clair: elle vise à ce que, dans l'avenir, tout recours à l'arme bactérienne soit effectivement interdit grâce à la signature ou à la ratification par tous les États Membres ou non membres d'un traité qui a été conclu, dès 1925, entre un certain nombre de pays. Or, ainsi que plusieurs orateurs l'ont fait remarquer, il existe un organe spécial qui relève de l'autorité du Conseil, à savoir la Commission du désarmement; cette commission a pour tâche d'étudier et de proposer des plans en vue d'aboutir à l'interdiction de toutes les armes de destruction massive, parmi lesquelles figure, bien entendu, l'arme bactérienne. Cela a été constaté explicitement dans le plan de travail que la Commission a adopté au début de ses travaux. Cette commission comprend les mêmes membres que le Conseil de sécurité, plus le Canada. Il me semble donc qu'il n'y a rien de plus logique que de renvoyer cette proposition, qui a trait à l'interdiction d'une arme de destruction massive, à l'organe technique

over-all plans for the reduction of armaments and the prohibition of some of them.

136. The advisability of so doing is increased by the fact that the General Assembly—acting on a Soviet Union proposal which won majority support—agreed to the joint study of the whole problem of armaments, bringing to an end the former division between certain types of armaments, and for that purpose established a commission with terms of reference which cover all arms and armed forces and all measures relating to their existence and use.

137. Furthermore, the representative of the Soviet Union has been arguing in the Disarmament Commission that the plans and preliminary drafts under consideration should cover every aspect of the problem. He has severely criticized the United States plan for the disclosure and verification of information on armed forces and armaments, and the three-Power plan for the reduction of armed forces⁷ on the grounds that they are incomplete and limited and do not include proposals for the reduction of armaments or the prohibition of atomic weapons and other weapons of mass destruction. The Soviet Union delegation, therefore, is not consistent in asking for the separate study and adoption of an isolated measure on the prohibition of one type of armament.

138. I must also mention certain other considerations which incline me to the view that the Security Council should not consider this draft resolution. According to its sponsor, the object is to make an appeal to all countries which have not yet acceded to or ratified the Geneva Protocol, to do so. It would seem at first sight that there is no reason why such an appeal should meet with resistance in an organ like the Security Council, which is made up of eleven members of whom eight have ratified the Protocol. Moreover, the request has been made by one of the great Powers, which suggests that the matter is urgent and lends the request a certain obvious dramatic quality. Chile would have no objection in principle to repeating now its support of the Protocol which it ratified some seventeen years ago, because as far as Chile is concerned the Protocol is in force. My Government does not consider that treaties lapse simply through the passage of time; on the contrary, it believes in the legal and moral value of treaties and the need to respect them. My country would also like this Protocol to be signed and ratified by the greatest possible number of countries. But it must not be deduced from this that we consider that it would be advisable at this time and against a background of which we are all aware—I shall refer to this point later—for the Security Council to make a recommendation on this matter, the implications of which are clear to us, as I am sure they are clear to every member of the Council.

⁷ See *Official Records of the Disarmament Commission, Supplement for April, May and June 1952*, documents DC/C2/1 and DC/10.

au sein duquel nous siégeons nous-mêmes et qui cherche à élaborer des plans d'ensemble touchant la réduction des armements et l'interdiction de certaines armes.

136. Cette décision apparaît encore plus nécessaire si l'on tient compte du fait que l'Assemblée générale—à la suite d'une proposition de l'Union soviétique qui a réussi à convaincre la majorité—a consenti à étudier conjointement tout le problème des armements, en mettant fin à la division que l'on avait établie entre divers types d'armes; à cette fin, l'Assemblée a créé une commission chargée d'étudier les questions concernant toutes les armes et toutes les forces armées et d'adopter des mesures ayant trait aux stocks et à l'utilisation de ces armes.

137. En outre, le représentant de l'Union soviétique n'a cessé de déclarer à la Commission du désarmement que les plans et avant-projets à l'étude doivent englober tous ces aspects; il a violemment critiqué le plan des Etats-Unis concernant la divulgation et la vérification des renseignements relatifs aux forces armées et aux armements, ainsi que le plan qui prévoit la réduction des forces armées présenté par les trois Puissances⁷, parce qu'il les considère comme des plans partiels et limités, et qui ne renferment pas de propositions relatives à la réduction des armements et à l'interdiction de l'arme atomique et des autres armes de destruction massive. En conséquence, la délégation de l'Union soviétique manque d'esprit de suite lorsqu'elle demande que le Conseil étudie cette question séparément et adopte une mesure isolée qui porte sur l'interdiction d'un seul type d'armes.

138. Je crois également utile de faire valoir plusieurs autres raisons pour lesquelles nous croyons préférable que le Conseil de sécurité n'examine pas ce projet. Ainsi que son auteur l'a fait ressortir, ce projet tend à ce que le Conseil invite les pays qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer au Protocole de Genève ou à le ratifier. A première vue, il paraîtrait qu'il n'y a pas la moindre raison pour que cette invitation soulève des objections de la part d'un organe comme le Conseil de sécurité, qui se compose de onze membres, dont huit ont ratifié le protocole. En outre, la demande a été formulée par une des grandes Puissances, et ce qui fait supposer qu'il s'agit d'un cas d'urgence et ce qui donne manifestement à la question un caractère pressant. Le Chili ne verrait en principe aucun inconvénient à confirmer ici son adhésion à un protocole qu'il a ratifié il y a dix-sept ans, car, pour le Chili, ce protocole est toujours en vigueur. Mon gouvernement ne pense pas que les traités tombent en désuétude du seul fait qu'il s'est écoulé un certain nombre d'années depuis leur signature; au contraire, il croit à la valeur juridique et morale des traités et à la nécessité de les respecter. De même, mon pays désirerait que ce protocole fût signé et ratifié par le plus grand nombre possible de pays. Toutefois, il ne faut pas en déduire que nous sommes d'avis qu'il serait opportun en ce moment, étant donné les faits que nous connaissons—et dont je parlerai tout à l'heure—que le Conseil de sécurité fasse à ce sujet une recommandation dont la portée ne nous échappe pas et qui n'échappe sans doute à aucun des autres membres du Conseil.

⁷ Voir les *Procès-verbaux officiels de la Commission du désarmement, Supplément d'avril, mai et juin 1952*, documents DC/C2/1 et Corr.1 et DC/10 et Corr.1.

139. It would be extremely dangerous to lead the world to believe that the future peril of bacterial warfare would be avoided simply through the ratification of the Geneva Protocol. We have no guarantee that in present world conditions, in the present state of international relations and in view of the methods which are being used — the denial, sometimes, of the most obvious facts, for example — we have, as I say, no guarantee that the possibility of bacterial warfare would in fact be ruled out simply by the ratification of the Geneva Protocol. With the best will in the world we cannot convince ourselves of the truth of the statement just made by the representative of the Soviet Union to the effect that there is no connexion between this dramatic appeal to the Security Council and the campaign, synchronized throughout the world under the leadership of the Soviet Union itself, alleging that the United Nations forces, which are defending collective security in Korea, are using bacterial weapons. We are sure that it is an attempt to place the signatories of the Protocol which are members of the Security Council in a dilemma; either they recommend the adoption of the Protocol, and thereby implicitly condemn those States which have not ratified it and appear to be taking a decision in favour of the Protocol at the very time when a campaign of unprecedented scope and persistence is being waged to make the world believe that bacterial weapons are being used; or, alternatively, they do not make such a recommendation and thus help to foster a campaign, which we can see coming, to the effect that the United States, with the support of certain members of the Security Council, wishes to keep its hands free to go on using bacterial weapons in Korea.

140. No, Mr. President. What we have here is either a political manoeuvre of an astonishingly primitive type or a monstrous mistake in the timing of the proposal, if it is held that there is no connexion between the two sets of facts. We cannot lend ourselves to a manoeuvre or mistake of this kind, even though the USSR representative includes us in the football team to which he has referred. We did not come to the Security Council to deepen the differences between its members or to fan the flames of the war which threatens to destroy the world. And in this connexion, I feel it is my duty to say with all frankness that we are deeply alarmed by the scale of this campaign on the alleged use of bacterial weapons and that we are firmly convinced that the proposal under discussion is an integral part of that campaign. We wonder whether the intention is to arouse such fear and hatred in the people of the USSR and in the countries which follow the political line of the Soviet Union that the peoples of those countries will see no other way out, no other defence against the supposed attack, than open aggression on their part. We also wonder whether the intention is not to prepare communists and their sympathizers psychologically to provide external support for an adventure the consequences of which no one can foretell.

141. This possibility is extremely dangerous. It is almost as dangerous as it would be if the Soviet Union

139. Il serait donc extrêmement dangereux de vouloir faire croire au monde que la ratification du Protocole de Genève suffirait à supprimer tout risque d'une guerre bactérienne. En effet, si l'on tient compte de la situation mondiale actuelle, de l'état présent des relations internationales et des méthodes utilisées — qui consistent, par exemple, à nier quelquefois les faits les plus évidents — nous n'avons aucune garantie qu'on éliminera réellement la possibilité d'une guerre bactérienne en ratifiant simplement le Protocole de Genève. Malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point est vraie cette affirmation que vient de faire le représentant de l'Union soviétique, qui déclare qu'il n'y a pas le moindre rapport entre cet appel poignant au Conseil de sécurité et la campagne qui, sous la direction même de l'Union soviétique, est déclenchée simultanément dans tous les pays du monde et vise à faire croire que les forces des Nations Unies, qui défendent la sécurité collective en Corée, ont recours à l'arme bactérienne. Nous sommes convaincus que l'on cherche à placer devant le dilemme suivant les Etats signataires du protocole qui sont membres du Conseil: ou bien ils recommanderont l'adoption du protocole, et condamneront ainsi implicitement les Etats qui ne l'ont pas ratifié, tout en donnant l'impression de prendre une décision en faveur du protocole au moment précis où se déclenche une campagne, sans précédent par son étendue et sa persistance, qui tend à faire croire à un recours à l'arme bactérienne; ou bien — c'est là l'autre éventualité — ils ne formuleront pas cette recommandation et contribueront ainsi à alimenter une campagne que nous voyons se dessiner et qui consiste à soutenir que les Etats-Unis, avec l'appui de certains membres du Conseil de sécurité, désirent avoir les mains libres pour continuer à se servir de l'arme bactérienne en Corée.

140. Non, Monsieur le Président, il s'agit là soit d'une manoeuvre politique remarquable par le caractère simpliste des moyens utilisés, soit d'une erreur monstrueuse que ses auteurs ont commise en la présente occasion, lorsqu'ils ont affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre les deux questions. Quant à nous, nous ne pouvons nous prêter ni à une manoeuvre, ni à une erreur de ce genre, même si le représentant de l'Union soviétique nous englobe dans l'équipe de football dont il a parlé. Nous ne sommes pas venus au Conseil de sécurité pour accentuer les divergences entre les membres du Conseil ni pour contribuer à provoquer la guerre qui risque de détruire le monde. A ce propos, je me crois obligé de déclarer en toute franchise que nous sommes profondément alarmés par l'étendue de cette campagne qui tend à faire croire que l'arme bactérienne est employée; nous sommes, en effet, persuadés que la proposition dont nous sommes saisis fait partie intégrante de cette campagne. Nous nous demandons si l'on cherche vraiment à susciter la crainte et la haine dans l'esprit de la population de l'URSS et dans les pays qui suivent la même politique que l'Union soviétique, de sorte que ces mêmes peuples ne verraient plus aucune issue, aucune défense contre une attaque éventuelle, si ce n'est une agression ouverte de leur part. Nous nous demandons aussi si l'on n'entend pas préparer psychologiquement les cadres communistes et communistes à appuyer de l'extérieur une aventure dont nul ne peut prévoir les conséquences.

141. Il s'agit là d'une éventualité extrêmement dangereuse — presque aussi dangereuse que si le Gou-

really believed in its own propaganda. It would show the existence of a psychosis which, as history has demonstrated, has tragic results. We feel genuine fear in the face of these events, Mr. President. Psychological campaigns of the kind I am referring to, which in our opinion the proposal under discussion serves to encourage, have in the past been waged only on the very eve of war.

142. We also feel profound discouragement on seeing that, at a time when public faith in the United Nations is tottering under the impact of propaganda from many sides, the Security Council, the organ chiefly responsible for the maintenance of peace and the supreme instrument for removing causes of international friction or tension, is being called upon to deal only with proposals which cannot lead towards these objectives and which tend to deepen the differences and to increase the international tension which we wholeheartedly desire to see diminished.

143. Mr. President, unless you or the other members of the Council want the consecutive interpretation of the remarks I have just made, the interpretation need not be made at this meeting.

144. The PRESIDENT (*translated from Russian*): If there are no objections, we can dispense with the interpretation. Does that raise any difficulties for the Secretariat, from the standpoint of the official records?

145. The Secretariat considers that we can dispense with the interpretation. We shall consider that this unprecedented request by one of the representatives does not constitute a precedent.

146. Mr. SANTA CRUZ (Chile) (*translated from Spanish*): I beg your pardon, Mr. President. Apparently I do nothing but make unprecedented suggestions. — I believe this is the second time you have drawn my attention to this. Please remember that I have only been a member of the Council for a few months.

147. I have not offered to forego the interpretation. My suggestion was that it could be postponed.

148. The PRESIDENT (*translated from Russian*): According to the simultaneous interpretation into Russian, you were prepared to dispense with the consecutive interpretation. That was why I said that your request was unprecedented. If you are foregoing the interpretation for this meeting only, that is another matter. The interpretation will be given at the next meeting.

149. Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom): I am credibly informed, though I was not here at the time, that in 1948 the consecutive interpretation was often waived, so that it would not be constituting a precedent to waive it now. I think indeed the President might be constituting a precedent if he considered this request to be exceptional.

150. The PRESIDENT (*translated from Russian*): In this case, the Chilean representative has not agreed

vernement de l'Union soviétique croyait réellement à la propagande qu'il diffuse. Cela prouverait l'existence d'une psychose qui, l'histoire l'a démontré, ne peut qu'entraîner des résultats tragiques. Devant ces faits, nous éprouvons une crainte réelle. Car des campagnes psychologiques comme celles dont nous sommes témoins et auxquelles la proposition actuellement examinée par le Conseil doit donner plus de violence, n'ont été déclenchées dans le passé, qu'à la veille d'une guerre.

142. Nous éprouvons aussi un profond découragement à constater qu'à l'heure actuelle, alors que l'opinion publique, sous la pression d'une propagande d'origines diverses, commence à perdre sa foi dans l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité, organe auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix, organe suprême chargé d'éliminer les causes des tensions ou des différends internationaux, doit se borner à examiner des propositions qui ne peuvent lui permettre d'atteindre ces objectifs, qui tendent à accentuer les différences et à augmenter cette tension internationale dont nous souhaitons vivement la disparition.

143. Si le Président ni aucun autre membre du Conseil ne demande à entendre l'interprétation consécutive de mon intervention, nous pourrions peut-être y renoncer pour aujourd'hui.

144. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Si personne n'a d'objections à formuler, nous renoncerons à l'interprétation consécutive. Cette manière de procéder ne risque-t-elle pas de créer des difficultés au Secrétariat chargé d'établir le procès-verbal?

145. Le Secrétariat estime que l'interprétation n'est pas nécessaire. Espérons qu'en déferant ainsi au désir d'un membre du Conseil, nous ne créons pas un précédent.

146. M. SANTA CRUZ (Chili) (*traduit de l'espagnol*): Que le Président veuille m'excuser. Il semble que je ne cesse de faire des propositions sans précédent. Je crois que c'est la deuxième fois que le Président me rappelle à l'ordre pour le même motif. J'aimerais cependant lui rappeler à mon tour qu'il n'y a que quelques mois que je fais partie du Conseil.

147. Je n'avais nullement renoncé à l'interprétation consécutive; j'avais simplement proposé qu'elle soit renvoyée à une autre séance.

148. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Au cours de l'interprétation simultanée en russe, il a été dit que vous renonciez à l'interprétation. C'est pour cela que j'ai dit que c'était là un désir sans précédent. Mais, si vous ne renoncez qu'à l'interprétation à la présente séance, la situation est tout à fait différente. Votre discours sera interprété à la prochaine séance du Conseil.

149. Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Bien que je n'aie pas assisté aux réunions du Conseil en 1948, je sais de bonne source que le Conseil s'est souvent dispensé, cette année-là, de l'interprétation consécutive; ce ne serait donc pas créer un précédent que d'y renoncer aujourd'hui. Au contraire, c'est en attribuant à cette demande un caractère exceptionnel que le Président courrait le risque de créer un précédent.

150. Le PRESIDENT (*traduit du russe*): Le représentant du Chili ne renonce pas à l'interprétation. Il ne

to dispense with the interpretation. He has merely done so for this meeting. That is how I understood his explanation.

151. We appear to have concluded our work for this meeting. The United States representative has submitted his proposal and has requested the Security Council to convene a meeting on Monday at 3 p.m.

152. I hear no objections.

The meeting rose at 7.10 p.m.

renonce qu'à l'interprétation au cours de la présente séance. C'est ainsi que j'ai compris ses explications.

151. Il me semble que nous avons terminé nos travaux pour aujourd'hui. Le représentant des Etats-Unis a soumis sa proposition et a demandé au Conseil de sécurité de tenir une séance lundi prochain à 15 heures.

152. Il n'y a pas d'objection.

La séance est levée à 19 h. 10.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA — ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA — AUSTRALIE

H. A. Goddard, 255a George St., Sydney.

BELGIUM — BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse S.A., 14-22 rue du Peril, Bruxelles.
W. H. Smith & Son, 71-75 Boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.

BOLIVIA — BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL — BRÉSIL

Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Rio de Janeiro.

CANADA

Ryerson Press, 299 Queen St. West, Toronto.
Les Presses Universitaires Laval, Québec.

CEYLON — CÉYLAN

The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Lake House, Colombo.

CHILE — CHILI

Librería Ivens, Moneda 822, Santiago.

CHINA — CHINE

Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA — COLOMBIE

Librería Letina Ltda., Carrera 6a., 13-05, Bogotá.

COSTA RICA — COSTA-RICA

Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belgo, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA — TCHÉCOSLOVAQUIE

Československý Spisovatel, Narodní Trida 9, Praha 1.

DENMARK — DANEMARK

Einer Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC — REPUB. DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR — ÉQUATEUR

Librería Científica, Box 362, Guayaquil.

EGYPT — ÉGYPTÉ

Librairie "La Renaissance d'Égypte," 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

EL SALVADOR — SALVADOR

Manuel Navas y Cía., la Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA — ÉTHIOPIE

Agence Éthiopienne de Publicité, Box 128, Addis-Abeba.

FINLAND — FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris V.

GREECE — GRÈCE

"Eleftheroudakis," Place de la Constitution, Athènes.

GUATEMALA

Goubaud & Cía. Ltda., 5 Avenida sur 28, Guatemala.

HAITI

Librairie "A la Caravelle," Boite postale 111-B, Port-au-Prince.

HONDURAS

Librería Panamericana, Calle de la Fuente, Tegucigalpa.

INDIA — INDE

Oxford Book & Stationery Co., Scindie House, New Delhi.
P. Varadachary & Co., 8 Linghi Chetty St., Madras 1.

INDONESIA — INDONÉSIE

Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAN

Katab-Khanah Danesh, 293 Saadi Avenue, Tehran.

IRAQ — IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND — IRLANDE

Hibernian General Agency Ltd., Commercial Buildings, Dame Street, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, Tel Aviv.

ITALY — ITALIE

Colibri S.A., Via Chiossetto 14, Milano.

LEBANON — LIBAN

Librairie universelle, Beyrouth.

LIBERIA

J. Momolu Kamara, Monrovia.

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

MEXICO — MEXIQUE

Editorial Hermes S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

NETHERLANDS — PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND — NOUVELLE-ZÉLANDE

U. N. Assn. of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NICARAGUA

Dr. Ramiro Ramírez V., Managua, D.N.

NORWAY — NORVÈGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi, 3.
Publishers United Ltd., 176 Anarkali, Lahore.

PANAMA

José Menéndez, Plaza de Arango, Panamá.

PERU — PÉROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

D. P. Pérez Co., 169 Riverside, San Juan.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

SWEDEN — SUÈDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND — SUISSE

Librairie Payot S.A., Lausanne, Genève.
Hans Raunhardt, Kirchgasse, 17, Zurich 1.

SYRIA — SYRIE

Librairie Universelle, Damas.

THAILAND — THAÏLANDE

Pramuan Mit Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY — TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA — U. SUB-AFRICAINÉ

Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.

UNITED KINGDOM — ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1 (and at H.M.S.O. Shops).

U. S. OF AMERICA — ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Int'l Documents Service, Columbia Univ. Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Av. 18 de Julio 1333, Montevideo.

VENEZUELA

Distribuidora Escolar S.A., Manduca a Ferrenquin 133, Caracas.

YUGOSLAVIA — YOUGOSLAVIE

Dzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita 23-11, Beograd.

U. N. publications can also be obtained from the following firms:

Les publications des Nations Unies peuvent également être obtenues aux adresses ci-dessous:

AUSTRIA — AUTRICHE

R. Wüllerstorff, Waagplatz, 4, Salzburg.
Gerold & Co., 1, Graben 31, Wien 1.

GERMANY — ALLEMAGNE

Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

W. E. Saerbach, Frankenstrasse 14, Köln-Junkersdorf.

Alex. Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

JAPAN — JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome Nihonbashi, Tokyo.

SPAIN — ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

(52B1)

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (États-Unis d'Amérique) ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).